



Rapport annuel de Délégation de Service Public

Exercice 2012

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

Délégataire : Société d'Exploitation de TOURS Aéroport (SETA)

Délégant : Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport Tours Val de Loire

Objet : DSP Aéroport « Aéroport TOURS VAL DE LOIRE »

Exercice : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

Sommaire

RAPPORT ANNUEL 2012

I – Bilan des Activités au 31 décembre 2012

- 1/ Activités Aériennes
- 2/ Activités Communication et Marketing
- 3/ Activités Domaniales
- 4/ Autres évènements importants 2012

RESSOURCES HUMAINES

II – Point Social

- 1/ organigramme
- 2/ plan de formation 2012

TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REAMENAGEMENT DE L'AEROGARE

EXECUTION DU SERVICE

III–Compte rendu d'Exploitation

- 1 Sûreté /Sécurité / Sous-traitants
- 2/ relations avec les Services de l'Etat
- 3/ relations avec le Délégrant
- 4/ qualité de service
- 5/environnement

RAPPORT FINANCIER

IV – Compte rendu financier

- 1/ Bilan de l'exercice du 1^{er} au 31 décembre 2012
- 2/ Compte de résultat d'exploitation année 2012
- 3/ Les méthodes et les éléments de calcul économiques
- 4/ Les charges
- 5/ Les produits
- 6/ Etats fiscaux

ANNEXES

- 1 / Assurances
- 2 / Guide tarifaire année 2012 (version papier)
- 3/ Liste des fournisseurs (version papier)
- 4 / Programme des vols réguliers
- 5 / Certification AFIS
- 6/ Revue de Presse

RAPPORT ANNUEL 2012

I- Bilan des activités au 31 décembre 2012

L'Aéroport de Tours Val de Loire résiste à la crise du transport aérien européen et progresse de 39.94 % en 2012.

Le trafic annuel 2012 de l'aéroport enregistre une forte progression de 39.94 % par rapport à 2011 avec 169 341 passagers transportés.

⇒ Le trafic Low Cost stimule cette croissance avec une forte augmentation sur toutes les destinations opérées par la Compagnie Ryanair.

⇒ Le trafic Charter est également très bien orienté avec une hausse conséquente de fréquentation des passagers régionaux sur l'année écoulée.

Des résultats qui soulignent la montée en puissance de la plateforme dans le catalogue des destinations qui s'est enrichi avec trois nouveautés en 2012. L'aéroport de Tours Val de Loire a conforté sa place de **N°1 des aéroports de la Région Centre**. C'est un excellent exercice qu'a réalisé la plateforme en 2012 en terminant l'année avec la plus forte croissance en terme de fréquentation sur l'ensemble des aéroports français de plus de 100 000 passagers.

L'année 2012 a également vu d'autres réalisations :

- ▶ Début janvier, lancement des travaux d'extension et rénovation de l'aérogare.
- ▶ Fin novembre, inauguration du nouvel aérogare.
- ▶ Début décembre, ouverture du restaurant sous le nouveau concept de SNC Lavalin Aéroports « le Wikiwan Café ».

1 / ACTIVITES AERIENNES

► Les résultats du trafic passagers

► Le trafic Low Cost : succès incontesté des vols réguliers proposés sur l'Aéroport de Tours Val de Loire.

Les très bons coefficients de remplissage enregistrés par les différentes lignes opérées démontrent très clairement l'attractivité touristique de notre région.

On peut noter la croissance exceptionnelle des lignes vers **Marseille** (112 %) , **Dublin** (36.65%), **Porto** (8.81%) et **Londres** (3.24%).

2012 a vu l'ouverture de deux nouvelles lignes régulières.

La compagnie Ryanair renforce sa présence sur notre plateforme avec l'ouverture de **Manchester** du mois de mars à début novembre à raison de 3 fréquences hebdomadaires.



L'arrivée de la Compagnie FLYBE opérant une liaison en provenance de **Southampton** avec deux rotations hebdomadaires de mai à début septembre vient apporter sa contribution au succès des vols.



► Les vols saisonniers : A cela, le Tour opérateur **corsicatours** renforce sa présence avec une nouvelle destination sur **Ajaccio** en complément de **Figari**. Ces deux destinations sont proposées de Mai à Septembre avec un départ tous les samedis.

► Le trafic Charter : Le catalogue des destinations vacances confirment son succès et un intérêt manifeste de la clientèle locale : 5201 passagers ont fréquenté l'Aéroport en 2012 contre 3627 passagers en 2011 soit une progression de 43.40%. Toutes les destinations programmées sur le catalogue 2012 ont été réalisées.



avec Rome et VENISE

Les évasions
d'héliades

avec le Cap Vert et Chypre

FRAM

avec Fuerte Ventura et Corfu

► Le trafic affaires : La fréquentation de la clientèle affaires restent stable, elle enregistre cependant une légère progression (5.45%) malgré un contexte économique difficile.

► Mouvements de la plateforme

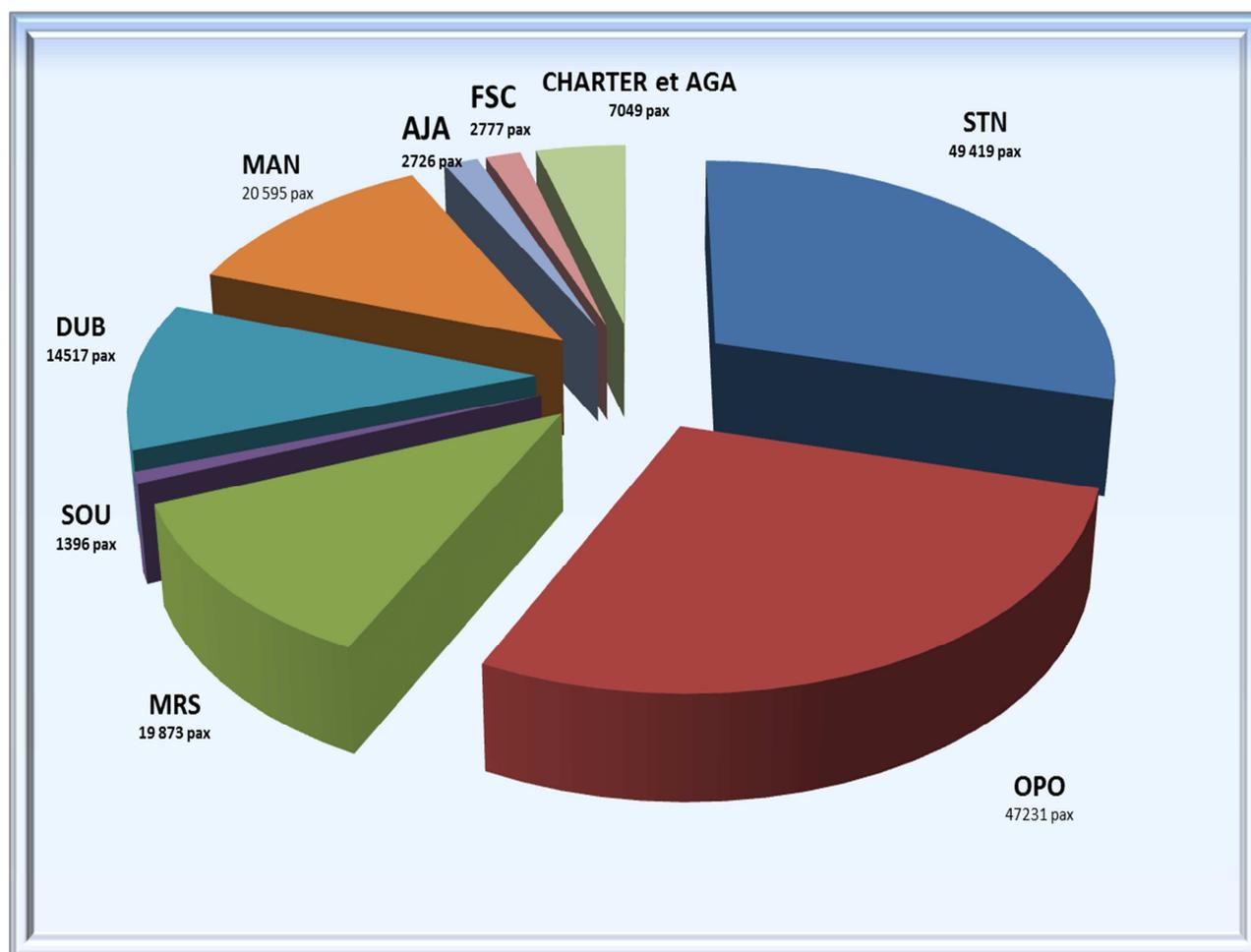
► Les mouvements commerciaux :

La croissance de trafic de l'aéroport influe sur les mouvements commerciaux de la plateforme avec une hausse de 44.49 % soit 1520 mouvements commerciaux enregistrés sur l'année 2012.

Comparatif trafic année 2011 / 2012

DESTINATION	CUMUL ANNUEL		
	dec- 11	dec - 12	Evolution en %
LONDRES	47868	49419	3,24%
MARSEILLE	9351	19873	112,52%
PORTO	43405	47231	8,81%
DUBLIN	13374	18275	36,65%
MANCHESTER	0	20595	0 %
SOUTHAMPTON	0	1396	0 %
FIGARI	2784	2777	-0,25%
AJACCIO	0	3936	0 %
CHARTER	3627	5201	43,40%
AVIATION D'AFFAIRES	605	638	5,45%
TOTAUX	121014	169341	39,94%
MOUVEMENTS COMMERCIAUX	1052	1520	44,49%

VENTILATION PASSAGERS COMMERCIAUX ANNEE 2012

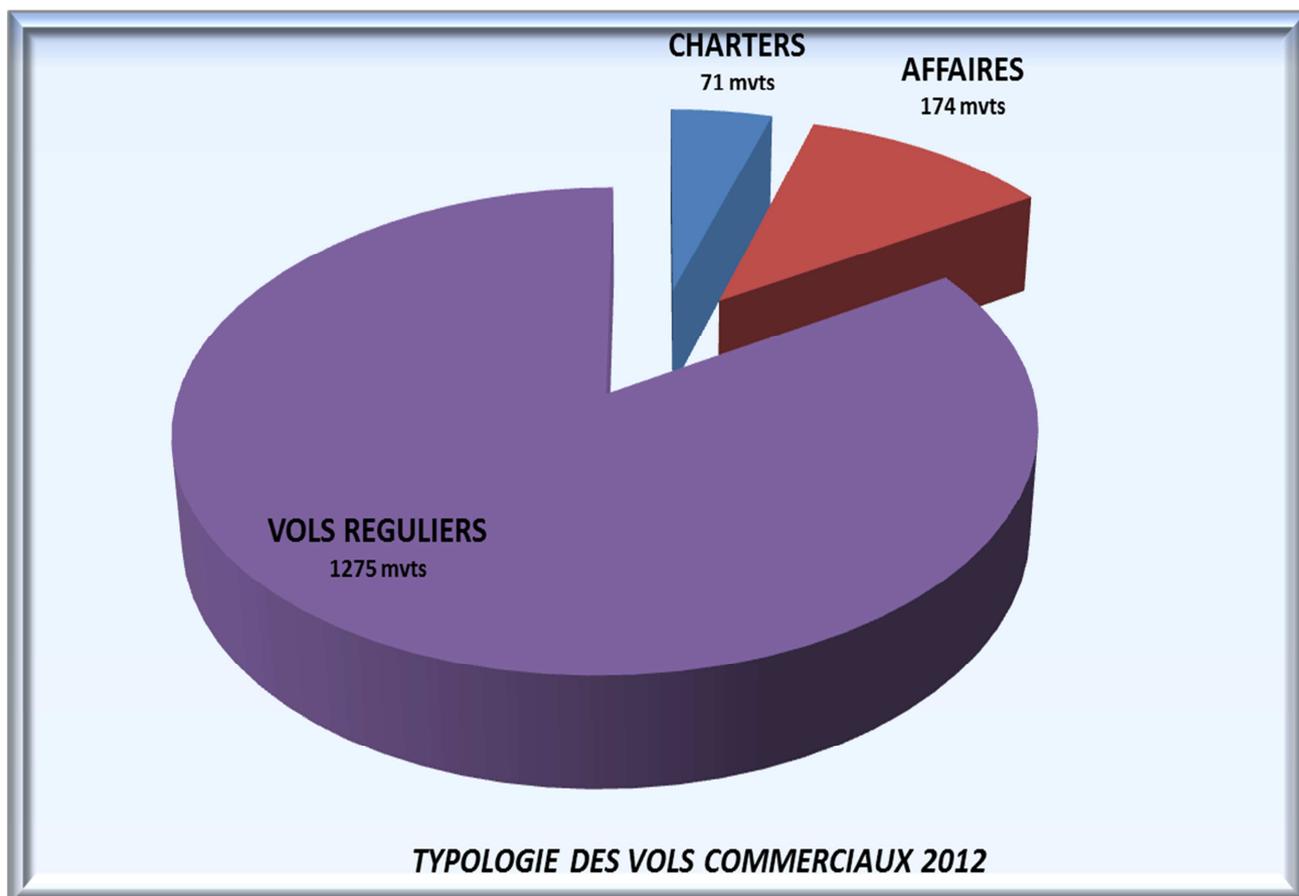


Légende :

PAX : passager / AGA : Aviation générale d'affaires / FSC : Figari / AJA : Ajaccio / MAN : Manchester / DUB : Dublin / SOU : Southampton / MRS : Marseille / OPO : Porto / STN : Londres–Stansted

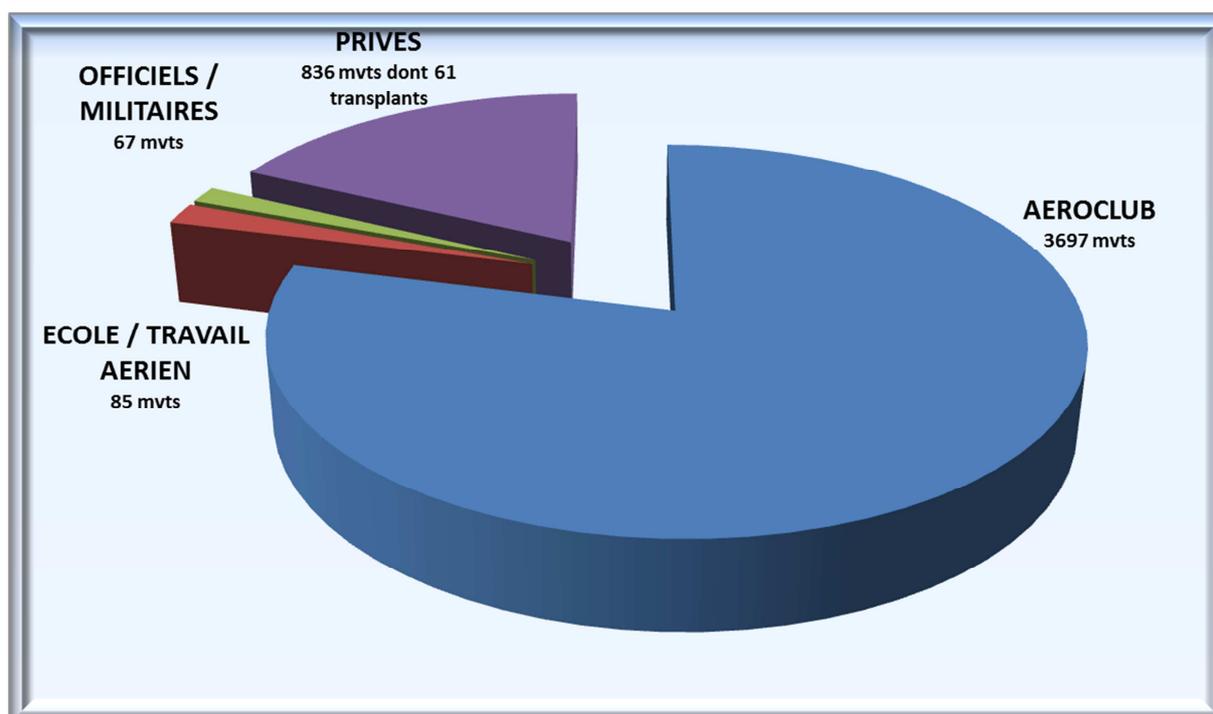
Mouvements commerciaux

Le nombre de mouvements commerciaux enregistre une progression par rapport à l'année 2011 avec 1520 mouvements contre 1052.



Trafic non commercial

Le trafic non commercial est constitué de vols d'initiation, de survols de châteaux, de fréquentation d'autres aéroclubs et divers associations.



TYPologie DES VOLS NON COMMERCIAUX ANNEE 2012

Il est à noter que les mouvements des vols « évacuation sanitaire », au nombre de 61 pour l'année 2012 sont traités comme des vols IX (à traitement spécial) et apparaissent dans le cumul des mouvements privés.

Le tableau ci-dessous résume l'activité 2012 de la plate-forme

TRAFIC "ECONOMIQUE" (hors loisirs)	2011	2012	Evolution
Total Mouvements commerciaux	1052	1520	44,49%
Total Passagers commerciaux	121014	169341	39,94%

AVIATION DE LOISIRS ET SPORTIVE	2011	2012	Evolution
Mouvements	6325	4685	- 25 %

TOTAL GENERAL	2011	2012	Evolution
Total Mouvements	7377	6205	- 16 %

CONSOMMATIONS CARBURANTS	2011	2012	Evolution
JET A1	1 471 806 litres	1 642 283 litres	11,58%
AVGAS	62 756	47 952 litres	-23,58%
Total Carburants	1 534 562	1 690 235	10,14%



2/ ACTIVITES COMMUNICATION ET MARKETING

⇒ COMMUNICATION

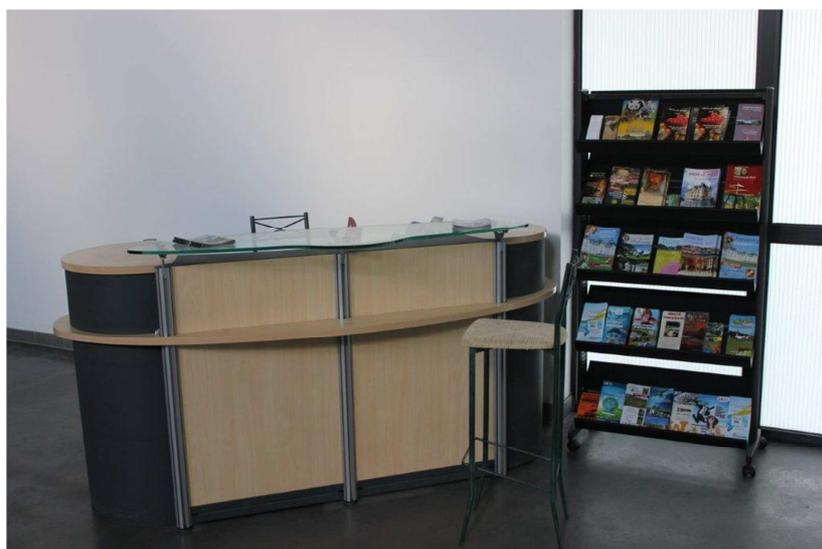
Un constat pour cette année 2012

l'Aéroport est de plus en plus représenté dans les stratégies marketing des entités touristiques du département.

Afin de structurer et de coordonner au mieux les actions en faveur des différents marchés émetteur de passagers, il a été élaboré un plan de promotion commun avec les acteurs touristiques.

Ces actions se traduisent par la mise en place d'un comptoir d'informations touristiques dédié à l'accueil du passager durant la période estivale (juillet et août).

Ce comptoir a pu permettre à certains touristes arrivant en Touraine d'obtenir les informations nécessaires sur les transports et les lieux à visiter et d'effectuer une réservation d'hôtel.



En parallèle, un partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme a été établi sous forme d'animations dans le hall de l'aérogare destinées à la clientèle de l'Aéroport.

Différents intervenants locaux ont pu se faire connaître afin de présenter leurs activités à la fois touristiques, ludiques et gastronomiques. Ont participé à ces animations les acteurs suivants : « Aventures pêches », « Safranier de Touraine », « Association Touraine Hôtels », « les Dentelles d'Isabelle » « Domaine de Chaumont ».

►► Actions en faveur des lignes régulières et charters :

► Conférence de presse organisée en collaboration avec la Compagnie **Flybe** le 16 janvier 2012 annonçant l'arrivée de celle-ci (de mai à septembre) sur la plateforme avec pour destination **Southampton** à raison de deux rotations par semaine.

► Campagne de communication sur notre zone de chalandise :

- affichage 4x3 et 2m2 JCdecaux dans la ville de Tours et son agglomération,
- insertions presse locale (Nr Com, La Tribune),
- magazines tourangeaux (Tours Madame, La Tourangelle, Petit Zappeur),
- spots radio (Chérie FM).

Tout nous rapproche!

Aéroport TOURS Val de Loire

Vols réguliers
RYANAIR
LONDRES
PORTO
MANCHESTER
MARSEILLE NOUVEAU
DUBLIN

Vols vacances
CORSE
CAP VERT
CANARIES
ITALIE
CORFOU
CHYPRE

PARKING GRATUIT

EN VENTE DANS VOTRE AGENCE DE VOYAGES.

www.tours.aeroport.fr

SNC-LAVALIN Aéroports

► Distribution des guides horaires de l'aéroport édités deux fois par an selon le programme Été allant de fin mars à fin octobre et le programme Hiver allant de novembre à fin mars. Celui-ci permettant de centraliser les destinations régulières par compagnie. Mise à disposition de la clientèle, distribués aux collectivités, institutions et acteurs du tourisme (Office du Tourisme, agences de voyages, mairies des agglomérations...)

Guide Horaires timetable
 Automne / Hiver 2011
 Du 30/10/11 au 26/03/12

Aéroport TOURS Val de Loire

www.tours.aeroport.fr

SNC-LAVALIN Aéroports

Aéroport TOURS Val de Loire

GUIDE HORAIRES
 DU 25 MARS 2012 AU 27 OCTOBRE 2012

PRINTEMPS / ÉTÉ
 2012

www.tours.aeroport.fr
 Tél: +33(0) 2 47 49 37 00

SNC-LAVALIN Aéroports

Aéroport TOURS Val de Loire

GUIDE HORAIRES
 DU 28 OCTOBRE 2012 AU 30 MARS 2013

AUTOMNE / HIVER
 2012

www.tours.aeroport.fr
 Tél: +33(0) 2 47 49 37 00

SNC-LAVALIN Aéroports

► Actions menées courant novembre dans les galeries marchandes de Tours (Les atlantes et la Petite Arche de Tours Nord) afin de promouvoir les destinations au départ de l'Aéroport Tours Val de Loire.



► Insertion en page d'accueil Ryanair

Le contrat AMS qui nous lie avec la compagnie RYANAIR nous donne la possibilité de promouvoir notre région sur la 1^{ère} page de leur site pendant plusieurs semaines. Ci-dessous, la visibilité proposée :

FoodPrints - Ryanair Cont... | Vol low cost - Prenota voi... | Vols pas cher - Réservez di... | AIRFRAMES.ORG - A... | www.ryanair.com/fr

http://chohelp... | Would you like to translate it? | Translate | Nope

Options

Fly Cheaper - Sleep Cheaper

- Locations
- Hostels
- Pensions
- Troc de maisons
- Chèques Cadeaux
- London Trains
- Tours et Activités
- Gagnez des Prix

Save up to 80%
Best price guaranteed
Find Better.
We'll Refund The Difference

Or your cousin in the States?
Terms & Conditions apply

Top 5 affaires voyages

Hôtels - Meilleur Tarif Garant!
Plus de 300,000 hôtels en ligne. Réservez en ligne, payez à l'hôtel.

A la recherche du meilleur tarif
Hertz vous rembourse la différence si vous trouvez moins cher!

Tours et attractions au Meilleur Prix
Concède à Venise, Tours de Stonehenge, Musées du Vatican et plus!

Réservez une auberge, une maison d'hôtes
Des milliers de lits disponibles dans toute l'Europe et au Maroc à partir de €7 /...

Location Vacances
Meilleur prix sur internet

[Voir toutes les offres spéciales »](#)

Nouvelles

Vols pas cher	Destinations	Vacances au soleil	Offres Spéciales
Vols pas cher	Autres destinations »		
Béziers	€ Marseille MP2		
Paris Beauvais	12 Bordeaux		12
Londres-Luton	22 Brest		12
Oslo Rygge	22 Cagliari		12
Bristol	29 Düsseldorf Weeze		12
Düsseldorf Weeze	29 Eindhoven		12

Vols low cost de la France | Tarifs n'incluent pas les frais/charges supplémentaires

Chèques Cadeaux Ryanair

Vacances pas cher

Ici vivre est art
Visitez la vallée de la Loire avec ses châteaux et profitez des spécialités de la région. [Lire plus »](#)

www.ryanair.com/fr/redirect?url=link37172

Simone Idina Ryanair

17:07 21/07/2012

- promotion du programme « vols vacances 2012 » :

rencontre Agences de Voyages et Tour opérateur

Dans le but d'assurer la promotion des destinations Vols Vacances proposées par les Tours opérateur, la SETA organise des rencontres. L'occasion est donnée aux différents commerciaux de présenter les produits proposés au départ de l'Aéroport de TOURS VAL DE LOIRE.

- le 16 avril 2012 : réunion « déjeuner » avec CORSICATOURS pour la promotion des vols Figari et Ajaccio.
- Les 15 et 23 novembre 2012 : réunion « petit déjeuner » avec HELIADES-ITALOWCOST pour promouvoir les destinations CAP VERT, CHYPRE, ROME et VENISE.

Renseignements et réservations
dans votre agence de voyages habituelle

**PARKING
GRATUIT**

*Envol
& Vous !*

**Aéroport
TOURS
Val de Loire**

www.tours.aeroport.fr

SNC-LAVALIN
Aéroports

www.tours.aeroport.fr

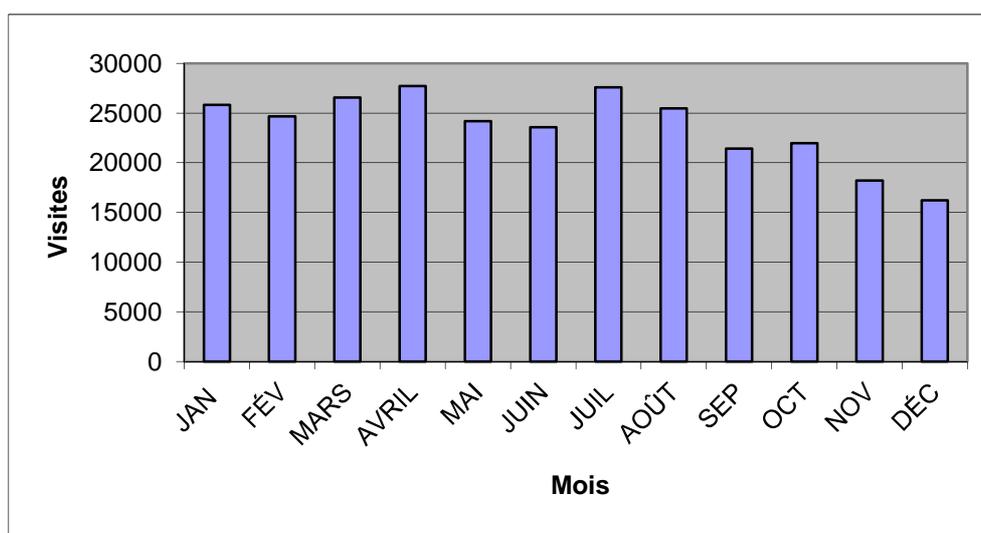
SNC-LAVALIN
Aéroports

VOLS RÉGULIERS	DESTINATION CORSE	VOLS VACANCES 2012		
<p>RYANAIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • LONDRES • PORTO • MARSEILLE • DUBLIN • MANCHESTER <small>NOUVEAU</small> <p>flybe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • SOUTHAMPTON <small>NOUVEAU</small> <p>Navette Aéroport - Centre Ville aux horaires des vols réguliers</p>	<p>Vols directs tous les samedis Tours → Ajaccio Du 19 mai au 29 septembre 2012</p>  <p>Corsicatours</p>	<p>CAP VERT Séjour 8 jours/7 nuits Départ le 16 janvier et le 3 décembre 2012</p>  <p>héliades</p>	<p>FUERTEVENTURA Iles Canaries Séjour 8 jours/7 nuits Départ le 25 février</p>  <p>FRAM</p>	<p>ROME Italie Séjour 5 jours/4 nuits ou 4 jours/3 nuits Départ les 19 & 22 avril</p>  <p>italowcost</p>
<p>www.tours.aeroport.fr</p>	<p>Vols directs tous les samedis Tours → Figari Du 26 mai au 22 septembre 2012</p>  <p>Corsicatours</p>	<p>CORFOU Grèce Séjour 8 jours/7 nuits Départ le 13 mai</p>  <p>FRAM</p>	<p>CHYPRE Séjour 8 jours/7 nuits Départ le 27 mai</p>  <p>héliades</p>	<p>VENISE Italie Séjour 5 jours/4 nuits ou 4 jours/3 nuits Départ les 7 & 10 juin</p>  <p>italowcost</p>


**SNC-LAVALIN
Aéroports**

► Site internet de l'Aéroport :

Mois	Nombres de visites
JANVIER	25 818
FÉVRIER	24 676
MARS	26 567
AVRIL	27 723
MAI	24 188
JUIN	23 571
JUILLET	27 604
AOÛT	25 460
SEPTEMBRE	21 420
OCTOBRE	21 965
NOVEMBRE	18 194
DÉCEMBRE	16 212
Total	283 398



Les visites sur le site internet de l'aéroport sont également en constante augmentation sur l'année 2012 avec 283 398 visites sur 2012 contre 225 427 visiteurs sur 2011 soit + 25.71 % de visiteurs.

PLAN MEDIA
ANNEE 2012

	PRESTATION	FOURNISSEUR	DESTINATION	PÉRIODE D'ACTION
FLYERS ET AFFICHES				
TRIM.1	impression d'un dépliant format ouvert 300x150 mm 5000 exp	numeriscann	multidestination + corse	janvier
	mise au format divers support pour visuel 2012	eurostratège	multidestination + corse	idem
	création de 2 visuels en 4 x 3 adaptation 2m2	eurostratège	multidestination + corse	année 2012
	mise en page flyer destinations 2012	eurostratège	multidestination + corse	idem
	campagne 4x3 et 8m2 déroulant impact L select 8	CBS Outdoor	multidestination + corse	du 24/01/12 au 3/02/2012
	impression des affiches campagne CBS outdoor 50 + 40 affiches	multisigne	multidestination + corse	idem
	affiche 2 m2 ABRI BUS	JCDECAUX	multidestination + corse	du 18/01 au 24/01/2012
	mise au format divers support pour visuel 2012 + rajout de Flybe logo	eurostratège	vols réguliers et vacances	mai
TRIM.2				
TRIM.3				
TRIM.4	Flyers A5 150 X 210 mm recto verso impress à 5000	numeriscann	FR	programme hiver 12-/13
	2 Toiles PVC L870 H2200	VEDIACOM	idem	programme hiver 12-/13
	1 Toile PVC L870 H2200	VEDIACOM	FR	programme hiver 12-/13
GUIDE HORAIRES				
TRIM.1	création couverture du guide horaires Été 2012	eurostratège	multidestination + Corse	mars
TRIM.2				
TRIM.3				
TRIM.4	création couverture du guide horaires HIVER 2012	eurostratège	FR	novembre
PRESSE				
Annonces et Encarts Publicitaires				
TRIM.1	1 PAGE IP37 Promotion Corse FSC et AJA	Comareg	FIGARI ET AJACCIO	du 27/01 au 8/02/12
	1/2 page Tribune de Tours sur Italie	TRIBUNE DE TOURS	venise et Rome	19/01/2012
	1/2 page Tribune de Tours pub général + Flybe conf presse	TRIBUNE DE TOURS	multidestination + Flybe	02/02/2012

	1/2 page Tribune de Tours sur Corse	TRIBUNE DE TOURS	Corse	16/02/2012
	1/2 page Tribune de Tours sur Italie	TRIBUNE DE TOURS	venise et Rome	15/03/2012
	1/2 page Tribune de Tours sur IBIZA	TRIBUNE DE TOURS	Ibiza	22/03/2012
	1/2 Page Tribune de Tours vols généraux	TRIBUNE DE TOURS	multidestination + Flybe	5/04/2012
	1/2 page Tribune de Tours sur Split	TRIBUNE DE TOURS	Split Croatie	29/03/2012
	1/2 page Tribune de Tours dédié FLYBE	TRIBUNE DE TOURS	Southampton	23/02/2012
	1/2 page Tribune d'Angers	TRIBUNE D'ANGERS	Corse	9/02/2012
	1 PAGE TMV Nr com	NR COM	multidestination + Corse	du 25/01 au 31/01/2012
TRIM,2	1/2 page Tribune de Tours	TRIBUNE DE TOURS	venise et Rome	19/04/2012
	1/2 page Tribune de Tours	TRIBUNE DE TOURS	Southampton	16/05/2012
	1/2 page Tribune de Tours	TRIBUNE DE TOURS	FIGARI ET AJACCIO	28/06/2012
TRIM,3				
TRIM,4	1/2 page Tribune de Tours	TRIBUNE DE TOURS	programme Hiver	11/10/12
	1 Page dans special senior NR	NR COM	programme Hiver	novembre
	2/3 BANDEAU page interieure TMV op OPO	NR COM	OPO	novembre
Jeux et concours				
TRIM.1				
TRIM.2				
TRIM,3	dotation Flybe auto + hôtel + vol offert	AVIS Location	idem	août 2012
TRIM,4				
MAGAZINES				
TRIM.1	1 page interieur TOURS MADAME Mois de janvier	MEDIA CONCEPT	multidestination + Corse	JANVIER 2012
	1 page interieur TOURS MADAME Mois de FEVRIER	MEDIA CONCEPT	multidestination + Corse	FEVRIER 2012
	1 PAGE PETIT ZAPPEUR D'ORLEANS	BUZZ REGIE	multidestination + Corse	du 21/01 au 3/02/2012
	1 PAGE PETIT ZAPPEUR DE TOURS Edition 282	ANACAONA	multidestination	Décembre
	1 PAGE PETIT ZAPPEUR DE TOURS Edition 285	ANACAONA	multidestination	janvier
	1 PAGE PETIT ZAPPEUR D'ORLEANS	BUZZ REGIE	multidestination + Corse	du 3 au 16 mars 2012
TRIM.2	1 PAGE TOURS MADAME Mois d' AVRIL	MEDIA CONCEPT	multidestination + Corse	avril
	1 page week end Mag + 1 page Daily Echo + info internet Sou	NEWSQUEST	Southampton	8/06 Daily echo // 16/06 wd mag

TRIM,3				
TRIM,4	un page 3ème de couv remise bouclage	Loire Editions	multidestination	décembre
TRIM,4	1 page TOURS MADAME Mois de novembre	MEDIA CONCEPT	FR	novembre
	RADIO			
	Annonces et Campagnes Publicitaires			
TRIM.1	campagne radio cherie FM spot Corse + général		AJA et FSC	du 07 au 17/02 et du 18/02 au 25/02
TRIM.1	campagne radio cherie FM spot Corse + général 2ème vague		AJA et FSC	du 26/03 au 10/04
TRIM.2				
TRIM,3				
TRIM,4				
	SITE INTERNET			
TRIM.1	hebergement du site internet sur 2012	Efil	multidestination	sur l'année 2011
TRIM.2	MAINTENANCE INTERNET 1ER TRIMESTRE	Efil	multidestination	JANVIER
TRIM.2	MAINTENANCE INTERNET 1ER TRIMESTRE suite	Efil	multidestination	fin 1er trimestre
TRIM,3	MAINTENANCE INTERNET 3EME TRIMESTRE	Efil	Multidestination	2 ème trimestre
TRIM,4	MAINTENANCE INTERNET 4EME TRIMESTRE	Efil	Multidestination	3ème trimestre
TRIM,4	MAINTENANCE INTERNET 4EME TRIMESTRE	Efil	Multidestination	4ème trimestre
	PHOTOS			
TRIM.1				
TRIM.2				
TRIM,3				
TRIM,4				
	AUTRES OPÉRATIONS			
	Réunion agences et TO			
TRIM.1				
TRIM.2	réunion Corsicatours avec AGV Groupes pour promo AJA et FSC	Chevalier Traiteur	FIGARI ET AJACCIO	saison estivale 2012
TRIM,3	TVB Partenariat 2011/2012	Association Tours Volley Ball	notoriété	année 2011 2012
TRIM,4	Réunion agv avec Heliades le 23/11/12 au Grand Hôtel	Grand Hôtel	Cap Vert	3 décembre
TRIM,4	Réunion agv avec Heliades le 15/11 à holiday inn	Hôtel Holidayinn	Vols vacances	vol Chypre

⇒ MARKETING

Durant l'année et dans la continuité des années précédentes, une attention particulière a été apportée à organiser de nombreuses rencontres avec les opérateurs aériens et à entretenir des relations régulières avec les agences de voyages locales ainsi que les Tour-opérateurs.

▪ participations à des salons aéroportuaires et touristes

– participation au salon **EBACE** à Genève pour le développement de l'aviation d'affaires (mai 2012).

– participation au salon **FRENCH CONNECT** à Marne la Vallée pour le développement des lignes commerciales (mars 2012).

– participation au salon **ROUTES Europe** à Tallinn en Estonie pour le développement des lignes aériennes (mai 2012).

– participation au salon **TOP RESA** à Paris pour rencontrer les acteurs des vols vacances (septembre 2012).

Toutes ces démarches nous permettent d'entretenir un relationnel de proximité avec les dirigeants concernés.

COMPAGNIES AERIENNES VISITES	TOUR OPERATEURS VISITES
RYANAIR 	LOOK 
FLYBE 	THALASSO N°1 
EASY JET 	SEPT ET DEMI 
AIR LINGUS 	HELIADES 
WIZZ 	FRAM 
JET2.COM 	CORSICATOURS 
GERMAN WINGS 	ITALOW COST 
	TOP OF TRAVEL 

3/ ACTIVITES DOMANIALES

Liste des Autorisations d'occupation temporaire (A.O.T) Conventions et Assurances (réactualisation au 31 décembre 2012)

⇒ Sociétés occupant un bureau au 1^{er} étage de l'aérogare :

DOMAINE	LOCATAIRES	Superficie occupée
Location de bureau	CLICK ON	108 m2
Location de bureau	ENERTEK	70 m2
Location de bureau	ESKAPE	381 m2
Location de bureau	I.ST.P.B	87 m2
Location de bureau	JURANVILLE	46 m2
Location de bureau	Police de l'Air et des Frontières	43 m2
Mise à disposition de bureau	S.M.A.D.A.I.T	43 m2

⇒ Occupation de hangar ou terrain nu :

DOMAINE	LOCATAIRES	Type d'appareil hebergé ou superficie occupée
Hangar	H2I	1 EC120 Immat : FGNBH
Hangar	A.A.T.V.L.	1 PA28 immat : D-ERHN
Hangar	Mr BEAUFIS	1 AC114 immat : F-HBSJ
Hangar	Mr LOLIES	1 avion immat : D-ENHF
Hangar	Mr MASSON	1 avion immat : F-GENR
Hangar	TAT SA	1 CJ2 immat : E-IECR
Hangar	Mr VEZARD	1 DR400 immat :FGOPV

Hangar et terrain nu	VAL DE LOIRE AVIATION	360 m2 d'occupation
Hangar et terrain nu	TOURS AERO CLUB	240 m2 d'occupation
Hangar	TECHNOCOPTER	700 m2 d'occupation
Hangar	SC LE MOULIN	100 m2 d'occupation
Hangar	Mr CARMAGNOLE	100 m2 d'occupation

⇒ AOT Commercial :

DOMAINE	LOCATAIRE	COMMENTAIRE
Distributeur de boissons	AMBIANCE VENDING	Mise à disposition de 3 machines à boisson et fontaines à eau
Ecran télévisé	IMAGE IMAGE	Mise à disposition d'un écran de télévision à but touristique
Restauration	RESTAURANT DE L'AEROPORT RAGOT Traiteur	Espace commercial de 98 m2 Résiliation depuis février 2012

Cette autorisation temporaire arrivant à son terme en février 2012 n'a pas été reconduite car la période de travaux dans laquelle s'est engagée l'Aéroport semblait trop importante pour les locataires. Ils n'ont donc pas souhaité une reconduction de l'AOT et ont préféré s'orienter vers un autre commerce.

La société JC Decaux Airport assure dans l'enceinte de l'aérogare, la gestion de la régie publicitaire de différents partenaires locaux.

⇒ AOT Loueurs de véhicules :

Sont présents sur la plateforme les entités suivantes :






Ci-dessous le Chiffre d'affaires des loueurs sur l'année 2012

	janv-12	févr-12	mars-12	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	août-12	sept-12	oct-12	nov-12	déc-12	CA Annuel
AVIS	576	2 405	994	3 636	5 686	9 672	17 845	13 002	8 596	4 529	1 144	3 110	71 195
CITER	982	1 329	1 338	7 152	6 027	4 238	8 037	5 232	7 220	3 618	2 738	728	48 639
EUROP CAR	1 876	1 030	1 494	3 189	3 864	7 316	16 746	15 340	9 839	5 671	1 714	719	68 798
HERTZ	728	3 427	5 244	12 277	12 903	22 631	27 723	24 924	22 836	11 275	4 895	2 136	150 999
TOTAL	4 162	8 191	9 070	26 254	28 480	43 857	70 351	58 498	48 491	25 093	10 491	6 693	339 631

L'activité des loueurs sur l'Aéroport de Tours est en ↗ de 35% par rapport à l'année 2011

⇒ **Bâtiment – Hangar**

Lors de l'attribution de la Délégation de Service Public, la SETA a repris à sa charge la gestion et l'entretien des bâtiments implantés sur la plateforme soit :

- 4 hangars
- L'Aérogare
- Le 1^{er} étage de l'Aérogare.

Il est à noter qu'un programme de rénovation des hangars de l'aéroport est inscrit dans le plan d'investissement de l'année 2013.

4 / AUTRES EVENEMENTS IMPORTANTS EN 2012

Comme stipulé dans le cahier des charges de la Délégation de Service Public, la SETA a engagée début 2012, la rénovation, l'extension et le réaménagement de l'Aérogare.

Cette période de travaux a duré 10 mois.

Le nouvel aérogare a été inauguré le **23 novembre 2012** en présence de :



Le 3 décembre 2012, s'est ouvert au sein de l'aéroport, le « Wikiwan Café », proposant aux clients passagers mais également à la clientèle extérieur un service Snack Bar et restauration.

Cette nouvelle entité sera un établissement secondaire de la SETA. Afin d'assurer le bon fonctionnement et l'ouverture 7J sur 7, de l'établissement, 4 personnes ont été recrutés :

- ° Un chef cuisinier : Antony LOISEAU
- ° Un commis de cuisine : Vincent DELAGRANGE
- ° 2 personnels de salle : Eloïse LAUDAT et Adeline RONDINEAU



RESSOURCES HUMAINES

Durant cette année 2012, la SETA a connu des modifications au sein de son effectif.

Afin de mieux répondre aux exigences des clients et des fournisseurs liés à l'Aéroport, la création d'un **service comptabilité** a été mis en place sur l'aéroport avec l'embauche d'une comptable, Typhaine ROLLAND en contrat à durée indéterminé depuis le 2 janvier 2012.

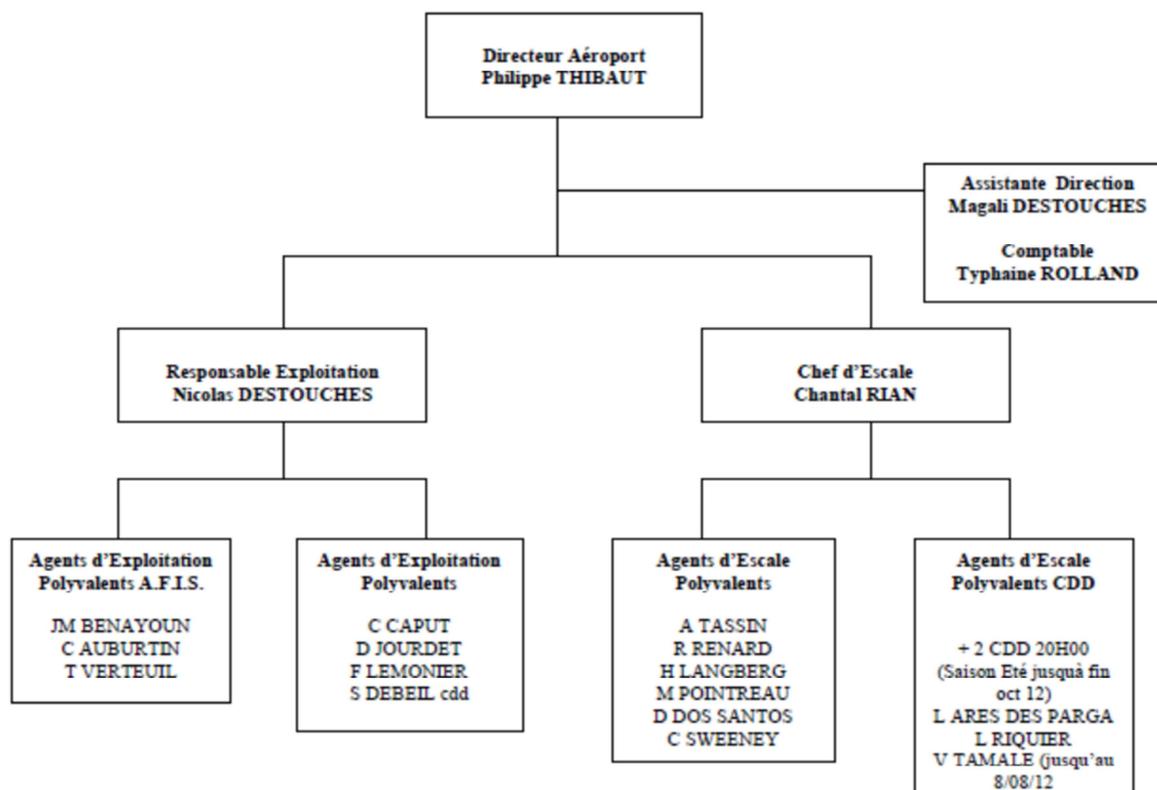
Des mouvements de personnel ont aussi eu lieu avec :

- Le départ de Christelle CLARKE, agent d'escale, suite à la mutation de son conjoint remplacé par Aurélie TASSIN sous la même fonction.
- Le départ en retraite de Bernard LELAY, agent d'escale, au 1^{er} octobre 2012 remplacé par Rollon RENARD sous la même fonction.

L'effectif de la SETA au 31 décembre 2012 est composé comme suit :

- 1 directeur général
- 1 responsable Exploitation (cdi – cadre)
- 1 chef d'escale (cdi – cadre)
- 1 assistante de direction (cdi – agent de maîtrise)
- 1 comptable
- 3 agents d'exploitation AFIS (cdi – agents de maîtrise)
- 3 agents d'exploitation polyvalent (cdi – employés)
- 1 agents d'exploitation polyvalents (cdd – employés)
- 5 agents d'escale polyvalent (cdi TP – employés)
- 1 agent d'escale polyvalent (cdi TP2 – employé)
- 3 agents de passage sur période estivale (cdi TP2 – employé)

L'organigramme de l'année 2012 est le suivant :



Plan de formation réalisé sur l'année 2012

Comme chaque année les formations réglementaires liées au métier de l'aéronautique ont été effectuées.

Vous trouverez ci-dessous la répartition par agents SETA :

Service Piste

<u>Type de la formation</u>	<u>Organisme</u>	<u>Période</u>	<u>Personne(s) concerné(s)</u>
Recyclage fonction C2 Chargement	Camas Formation	23 janvier	C. AUBURTIN F. LEMONIER
Recyclage fonction C2 Chargement	Camas Formation	26 janvier	C. CAPUT / D. JOURDET T. VERTEUIL
Marshaling parkage avions	Camas Formation	15 mai	C.CAPUT / D.JOURDET/ T.VERTEUIL/C.AUBURTIN/F.LEMONIER S. DEBEIL

Service Escale

<u>Type de la formation</u>	<u>Organisme</u>	<u>Période</u>	<u>Personne(s) concerné(s)</u>
Trafic opération	Camas Formation	Du 24 au 25 janvier	C. CLARKE / D DOS SANTOS / H LANGBERG /B LELAY / M POINTREAU/C RIAN
Recyclage agent de trafic	Camas Formation	6 et 7 août	A.TASSIN / R. RENARD
Marchandises dangereuses	Camas Formation	8 août	A.TASSIN / R.RENARD
Marchandises dangereuses E LEARNING	Camas Formation	4 octobre	L.RIQUIER / L.ARES DE PARGA/ C.SWEENEY

Formation « Direction » et « générale »

<u>Type de la formation</u>	<u>Organisme</u>	<u>Période</u>	<u>Personne(s) concerné(s)</u>
Responsable Gestion Sûreté Aéroport	FORMAIR'+	Les 6 / 12 /13 / 20 /21 mars	N. DESTOUCHES
Media training	QUILOTOA Formation	17/18 janvier et 26/27 juin	P. THIBAUT
PAQ et évolutions réglementaires programme assurances Qualité Sûreté	FORMAIR'+	19 décembre	S. MAPPA Responsable Assurance Qualité Sûreté (Pers. Extérieure à la SETA)
Extincteur Equipier + évacuation	RISK PARTENAIRE	28 septembre	Tout le personnel de la SETA

Accidents de travail significatifs survenus au cours de l'exercice

Une déclaration d'accident du travail le 12 avril 2012 a été faite sur la personne de Monsieur Jean-Michel BENAYOUN : Entorse pied gauche suite à la fermeture précipitée du portail zone réservée. Cette déclaration a été signifiée par une semaine d'arrêt de travail.

Observations formulées par l'Inspection du Travail, notamment pour ce qui concerne la sécurité des ouvrages, installation et équipements.

Aucune observation n'a été formulée.

TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REAMENAGEMENT DE L'AEROGARE



Les travaux d'extension et de réaménagement de l'aérogare ont débuté en ce début d'année 2012.

Tout a été axé sur le **confort** et la **qualité de services** offerts aux passagers. Ce projet, piloté en collaboration avec la Direction de l'aéroport et le cabinet d'architecte « Robert Mander » s'articule comme suit :

- construction d'une zone arrivée de 350 m² répondant à la réglementation européenne en matière d'immigration, avec l'installation d'aubettes de douanes.





► rénovation et extension des salles d'embarquement d'une surface de 150 m² permettant la création d'une salle Schengen et hors Schengen répondant aux critères demandés par l'Europe au niveau des contrôles de sorties de territoire et permettant de traiter deux vols en simultanée. Le mobilier a été changé. Des nouveaux sanitaires ont été créés.

Un emplacement pour la création d'une boutique a été réservé. Nous sommes à la recherche d'une entité susceptible de répondre à notre demande.





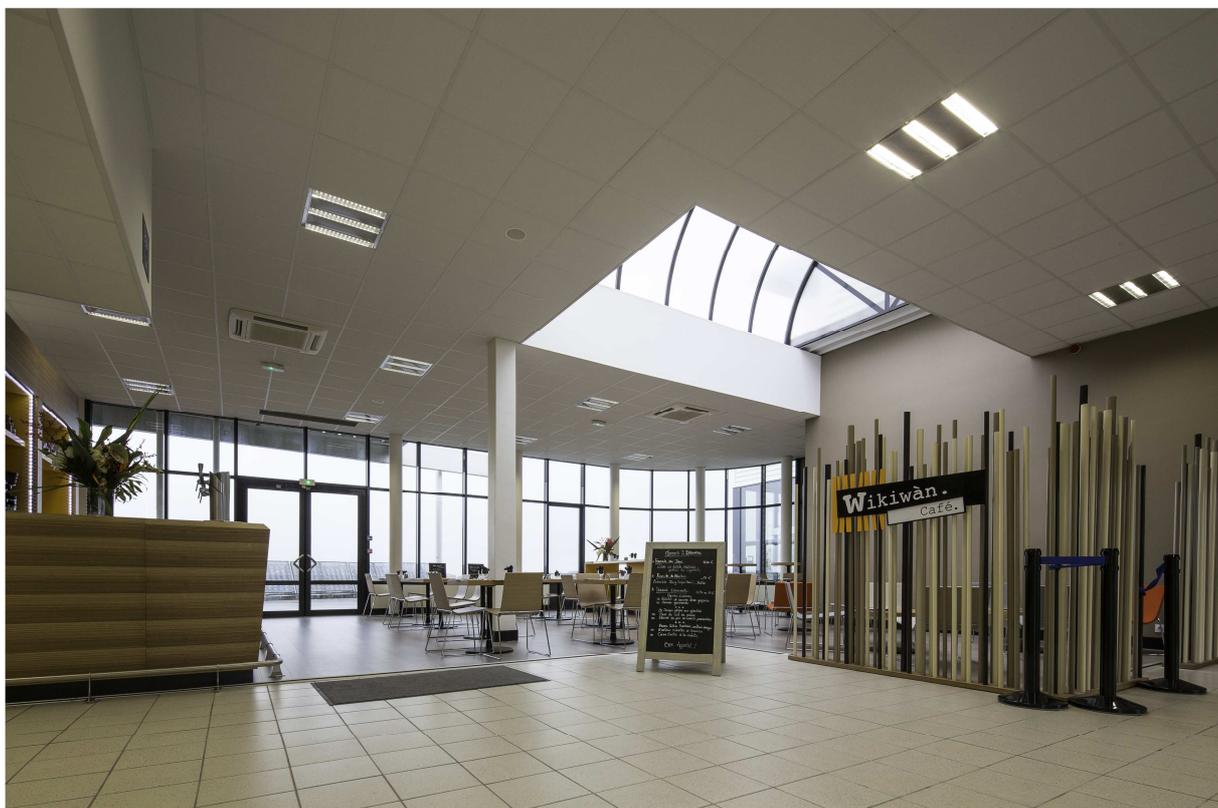
► réaménagement du hall départ permettant la réorganisation des services dédiés aux passagers : accueil, enregistrement, information. A cette occasion, tout le mobilier d'accueil a été changé. Un système de télé-affichage a été installé permettant aux clients de l'aéroport de connaître en temps réel les horaires d'arrivée et départ des avions.





- ▶ durant cette phase de travaux, le bureau de piste a lui aussi connu un rafraichissement. Les peintures ont été refaites et une partie du mobilier a été changé. Une réorganisation de l'espace de travail a été étudiée pour le confort des agents.
- ▶ Il est à noter aussi le remplacement du système de chauffage et climatisation de l'aéroport durant ces travaux intégrant l'intégralité du rez de chaussée mais aussi le 1^{er} étage réservé à la zone d'affaires.

- espace restauration créé avec l'aménagement d'une nouvelle cuisine de 20 m² doté de tout le matériel nécessaire à la restauration. Création d'un bar et d'une salle de restaurant de 50 couverts.



- déménagement des bureaux administratifs au 1^{er} étage en zone « affaires ».
- une salle de réunion tout équipée et pouvant accueillir 20 personnes a été aménagée.





Tous ces travaux ont été réalisés grâce à la contribution des entreprises suivantes :

FONCTION	NOM D'ENTREPRISES
TERRASSEMENT / DEMOLITION / GROS ŒUVRE	G.T.L 21 Rue du Parquet BP n°3 37270 LARCAY coût : 210 692.44 € HT
CHARPENTE METALLIQUE / COUVERTURE	BRISARD DAMPIERRE 39 Rue des Granges Galands 37550 ST AVERTIN
BARDAGE	METAL 37 coût : 165 163.50 € HT
ETANCHEITE	BERGERET Rue Lavoisier ZAC de Conneuil 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE Coût : 23 259.06 € HT
MENUISERIES EXTERIEURS / SERRURERIE	SAS LECOMPTE 12, rue A. Fresnel 37170 CHAMBRAY LES TOURS Coût : 194 034.80 € HT
DOUBLAGE / MENUISERIES INT / CLOISONS / FAUX PLAFONDS / PEINTURE	TOLGA 424 Rue Lavoisier 37260 MONTS Coût : 221 445.63 € HT
CARRELAGE / FAIENCE	SARL MATHIEU Les Vallées - Route de neuvy 41300 THEILLAY Coût : 29 343.41 € HT

PLOMBERIE / THERMIQUE	EIFFAGE THERMIE 6 – 8 Rue Denis Papin 37300 JOUE LES TOURS Coût : 573 391.78 € HT
SIGNALETIQUE TRAVAUX ET APRES TRAVAUX	SIGNAL CONCEPT 6 Rue Robert Schumann 37390 NOTRE DAME D'OE Coût : 8 335.28 € HT

Ces travaux ont été commandés, missionnés et surveillés par les intervenants suivants :

Maitre de l'ouvrage	AEROPORT TOURS VAL DE LOIRE « SETA »
Maître d'œuvre / Bureau d'études techniques Réalisation, conduite des missions liées à l'extension de l'aérogare.	SNC LAVALIN 331 Rue Cormery 37550 SAINT AVERTIN ET SNC LAVALIN 4 Rue Bernard Palissy 18100 VIERZON Coût : 77 630.33 € HT
Bureau de contrôle et SPS	VERITAS 29 Rue de la Milletière BP 57 427 37074 TOURS Coût : 17 050.17 € HT
Coordinateur SSI	SSI COOR Coût : 3 450 € HT

EXECUTION DU SERVICE

111- Compte rendu d'Exploitation

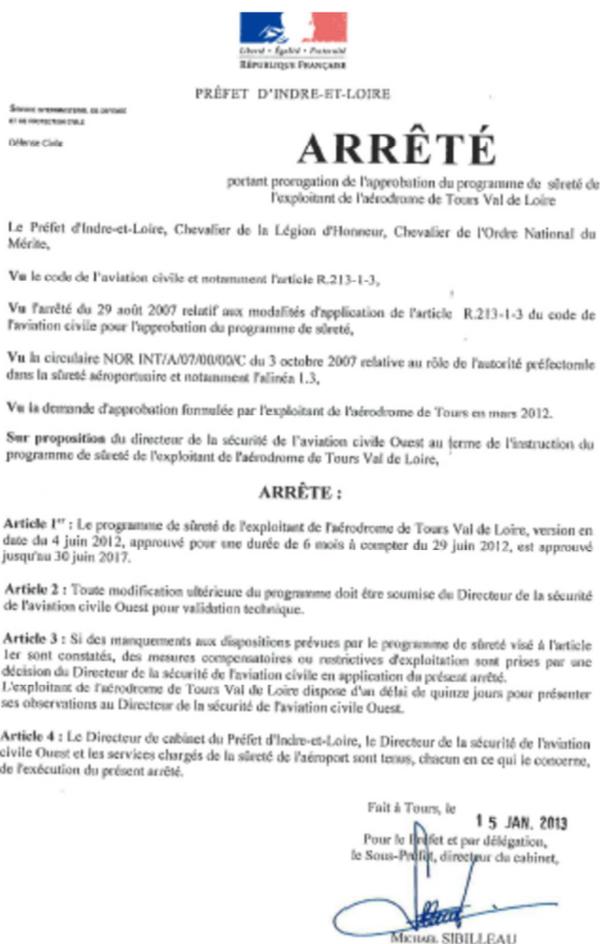
1 / Sûreté / Sécurité / Sous-traitant :

⇒ Sûreté

Faits marquants du Service :

Les évènements marquants pour le service Sûreté pour cette année ont été :

- la livraison de l'aérogare en septembre 2012 avec l'intégration des mesures de sûreté,
- l'approbation du programme de sûreté délivré le 4 juin 2012 pour une durée de 5 ans,
- la mise en place des nouvelles dispositions réglementaires : parties critiques – zone délimitées – armement du PARIF (Poste Accès Routier Inspection filtrage) – ronde de surveillance.



Bilan service Sûreté :

L'accroissement du trafic a permis l'embauche de 4 agents supplémentaires.

Les effectifs du service Sûreté étaient les suivants en 2012 :

- 13 agents de sûreté en cdi
- 1 coordinateur

Actions en faveur de l'amélioration du service client :

Durant cette année, dans le cadre de la mise en place du nouvel aérogare, le cheminement des passagers désirant passer au poste d'inspection filtrage a été modifié avec un nouvel agencement. Le but étant d'assurer une meilleure fluidité pour les passagers. Ce circuit a permis aux Personnes à mobilité réduite, notamment, de passer plus rapidement dans les salles d'embarquement.

Avec l'armement du PARIF, mise en place d'une nouvelle stratégie d'accès sur le portail principal de l'aéroport. Cette opération a pour but de limiter au stricte minimum le nombre de personnes à pénétrer en zone réservée. Cette réorganisation avait également pour objectif de s'assurer que l'ensemble des personnels désirant accéder en partie critique soit systématiquement soumis à l'inspection filtrage.

- ▶ adaptation des manuels et cahiers de procédure suivant la nouvelle réglementation.
 - inspection filtrage des personnes et des bagages cabine
 - inspection filtrage des bagages soute
 - inspection filtrage des véhicules.

- ▶ adaptation du programme de sûreté aéroportuaire.

- ▶ mise en place d'un système de contrôle automatisé des titres d'accès aéroportuaires sur tous les nouveaux accès réalisés durant les travaux.

- ▶ installation d'un nouvel RX afin d'assurer une fluidité du traitement du passager lors de l'inspection filtrage.

Chiffres clés :

Poste d'inspection filtrage des personnes, bagages cabines et contrôleur des bagages de soute :

- 1 portique
- 2 détecteurs portables de masse métallique
- 2 RX pour le poste d'inspection filtrage
- 1 RX contrôle bagages de soute

⇒ Sécurité

Un audit AFIS a été réalisé les 28 et 29 novembre 2012 par les Services de la Direction de la sécurité de l'Aviation civile. Vous trouverez en annexe le certificat de prestataire de services de navigation aérienne d'une validité de deux ans.

⇒ Sous-traitant :

Liste des Sous-traitants :

DOMAINE	NOM DE SOCIETE
Sécurité Sûreté	
Assistance Bagages / Manutention / et nettoyage	
Assistance Personnes à	

mobilité réduite à compter de l'Eté 2012	
Personnel intérimaire section commerciale / enregistrement de vols	
Assistance Personnes à mobilité réduite durant le 1 ^{er} semestre 2012.	

Afin d'optimiser les coûts des prestataires extérieurs, la gestion de l'accueil, de l'embarquement et du débarquement des personnes à mobilité réduite a été confiée à la société GSF déjà présente sur la plateforme. Les formations nécessaires pour le traitement de cette typologie de passagers ont été dispensées à l'ensemble du personnel.

TOTAL Aviation

La gestion de la station carburant est assurée par la SETA, notamment la gestion des stocks, la transmission des documents, les déclarations aux douanes, les déclarations de la station. Pour assurer ces tâches, un maintien des compétences est nécessaire pour l'ensemble de l'effectif assurant cette mission.

La distribution du carburant est en progression de 10.14 % sur l'année 2012.

Une demande auprès de Total pour l'installation d'un poste automate AVGAS a été faite, Total n'ayant pas encore donné suite à celle-ci.



Liste des Assurances souscrites :

- QBE INSURANCE EUROPE LIMITED : Multirisque industrielle
 - CHARTIS : RC atteinte à l'environnement
 - O.A.A.G.C : Responsabilité Exploitant d'Aérodrome
- Ci-joint en annexe les attestations relatives aux assurances citées ci-dessus.

2 / RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

A la demande de l'Etat-major de l'armée de l'air, en collaboration avec les services de la Direction Générale de l'Aviation Civile, des réunions sont programmées afin d'élaborer une convention d'utilisation de la plateforme.

L'Etat-major militaire a émis le souhait que la signature de celle-ci soit tripartite entre : la Base Aérienne, la DGAC et l'exploitant de la plateforme (SETA).

Le but de cette convention est de régler l'utilisation de la plateforme et de répartir les coûts de fonctionnement de celle-ci entre le trafic civil et le trafic militaire.

La signature de cette convention devrait intervenir début d'année 2013.

Fermeture de l'aéroport ordonnée par les militaires pour effectuer des travaux de marquage au sol et d'entretien de la piste du 21 au 24 Aout et du 27 au 31 août 2012 impactant le trafic de l'aéroport sur ces deux courtes périodes. Le trafic de l'aéroport a été dérivé sur l'aéroport de Poitiers. Des navettes Bus ont été mises en place afin d'assurer le transfert entre les deux plateformes.

3 / RELATIONS AVEC LE DELEGANT

Les contacts du délégant et du délégataire sont constants tout au long de l'année et parfaitement identifiés et sont énumérés ci-dessous :

Délégant :

- ⇒ Monsieur Alain DAYAN, Président du SMADAIT,
- ⇒ Madame Isabelle GUERULT, Directrice du SMADAIT.

Délégataire :

- ⇒ Monsieur MAYER Gérard, Gérant de la SETA, depuis juillet 2012 suite au départ de Gilles DARRIAU.
- ⇒ Monsieur Philippe THIBAUT, Directeur Général de la SETA.

Chaque mois, le délégataire envoie au délégant les statistiques de trafic. Le délégant et le délégataire se rencontrent une fois par mois pour traiter des sujets structurant pour la plateforme.

4/ QUALITE DE SERVICE

° Plainte et réclamation

Aucune plainte et réclamation n'a été enregistrée au cours de l'année 2012 malgré les conditions difficiles d'exploitation liées à la période de travaux. Le personnel de l'Aéroport s'est montré très attentif et très à l'écoute de la clientèle.

° qualité de services de l'Aéroport

Respect des horaires d'ouverture de l'Aéroport :

Du lundi au vendredi, l'aéroport et plus précisément le « service exploitation » est ouvert aux usagers de 8h00 à 20h00 / week end et jours fériés de 9h00 à 19h00. En dehors de ces horaires, il peut être possible d'utiliser les services de l'Aéroport après une demande d'autorisation préalable (PPR).

Quant au service commercial, il assure l'accueil des passagers, et potentiels clients du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. Leur présence est également demandée lors d'assistance de vols en dehors de ces horaires, les week end et jours fériés.

Ces horaires d'ouverture ont été respectés durant l'année 2012.

Il est à noter que les services Piste et Escale sont restés ouverts au public pendant toutes les différentes phases de travaux afin de répondre à la clientèle.

La SETA a mis en place un guide tarifaire pour l'année 2012. Celui-ci n'a subi aucune majoration car les discussions engagées avec la Base aérienne sur l'utilisation de la plateforme n'ont pu aboutir, et ont été interrompues en début d'année. Elles ont reprises tardivement, courant octobre 2012 ne permettant plus de réactualiser celui-ci. Vous trouverez en annexe le guide tarifaire de l'année 2012.

° Actions en faveur de l'amélioration du service clients :

- * Mise en place d'une signalétique appropriée aux abords et à l'intérieur de l'aérogare.

- * Réhabilitation des sanitaires de l'aéroport

- * Wifi public mise à disposition de la clientèle de l'aéroport de 8h à 20h incluant 3 heures de connexion.

le Wikiwan Café, proposant un service de restauration avec différentes formules proposées. Le Wikiwan Café est ouvert 7 jours sur 7 le midi et le soir sur réservation. Ces horaires sont susceptibles de modifications en fonction de la programmation des vols.

Nous proposons également un service de catering pour l'aviation d'affaires fréquentant notre Aéroport. Ce service est également disponible 7 jours sur 7.

L'inauguration du 23 novembre 2012 a permis à l'équipe du Wikiwan Café de se faire connaître en organisant le cocktail d'inauguration.



5/ ENVIRONNEMENT

- Diminution du nombre de point lumineux au niveau de l'aérogare et des parking
- Remplacement des ampoules usagées par des ampoules basse consommation
- installation de détecteur de présence dans tous les sanitaires de l'aéroport
- rénovation des équipements de climatisation
- une démarche ISO 14001 sera engagée au cours de l'année 2013

RAPPORT FINANCIER

Le Bilan

Vous trouverez le bilan de la S.E.T.A pour le deuxième exercice partant du 01 janvier 2012 au 31 décembre 2012. Exercice clos le 31/12/2012.

Aéroport International de TOURS - Val de Loire

Comptes d'Exploitation Prévisionnel 2012

En K€

Les Revenus	
<i>Nombre de passagers</i>	
<i>Nombre de mouvements commerciaux</i>	
Assistance aéroportuaire	
Redevance d'atterrissage	
Redevance de balisage	
Redevance de stationnement	
Redevance passager (incluant PMR)	
Redevance sur distribution de carburants	
Taxe d'aéroport	
Redevances aéronautiques	
Redevances domaniales	
Ventes de carburants et diverses (Ventes directes SETA + Commissions) Carburant Catering	
Autres produits (PJ 2)	
Revenus Commerciaux	
Chiffre d'Affaires	
Produits financiers	
Produits exceptionnels et transferts de charges (PJ 1)	
Autres Revenus	
Total des Revenus	

Budget	Réalisé	
du 01/01/2012 au 31/12/2012	du 01/01/2012 au 31/12/2012	
153 390		
1 377		
603		654
187		236
8		6
10		13
328		407
2		0
713		840
1 852		2 155
120		183
894	156	184
	27	
93		7
1 106		374
2 958		2 529
3		0
0		31
3		31
2 961		2 561

En K€

Les Charges	
Achats et autres approvisionnements (PJ 3)	
Achats pour la revente	Carburant Catering
Achats	
Missions sous traitées (PJ 4)	
Redevance domaniale (<i>Partie fixe</i>)	
Locations et crédits baux	
Entretien et autres prestations (PJ 5)	
Prime d'assurance	
Charges externes, divers (PJ 6)	
Charges Externes	
Personnel intérimaire	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	
Frais de gestion SNC-Lavalin (PJ 7)	
Publicité, publications, relations publiques	
Déplacements, missions et réceptions (PJ 8)	
Frais postaux et de télécommunications	
Services bancaires et assimilés	
Autres charges externes, divers	
Charges imprévues	
Autres Charges Externes	
Marketing et mesures incitatives (PJ 9)	
Autres actions de Marketing	
Marketing et mesures incitatives	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Taxe foncière	
Autres impôts, taxes	
provision impots	
Impôts et Taxes	
Rémunérations du personnel	
Charges de sécurité sociale	
Charges de Personnel	
Intérêts des emprunts	
Autres charges financières	
Charges Financières	
Dotation aux amortissements et provisions (PJ 10 + PJ 11)	
Dotation au compte GER	
Dotation pour créances douteuses	
Amortissements & Provisions	
Rémunération du délégataire	
Total des Charges	
Résultat	
Subventions d'exploitation	
Contribution Marketing	
Résultat Net	

Budget	Réalisé
du 01/07/2012 au 31/12/2012	du 01/07/2012 au 31/12/2012
73	119
894	168
	154
	14
967	286
628	836
5	5
34	20
101	108
27	21
3	13
797	1 002
120	20
12	7
120	140
55	1
28	102
19	22
4	4
8	8
4	0
370	303
2 289	2 355
0	0
2 289	2 355
93	75
54	54
31	5
0	57
178	191
557	570
250	361
807	930
68	0
5	1
73	1
126	57
50	50
0	11
176	118
150	150
5 806	5 337
-2 845	-2 776
556	575
2 289	2 308
0	107

SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP Exercice clos le : 31/12/2012

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	43 265	23 781	19 484	40 900
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	3 105		3 105	
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				-5 532
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	36 183	4 530	31 653	2 731
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	446 955	32 209	414 746	446 708
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>	1 578 097		1 578 097	
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	2 107 605	60 520	2 047 085	484 807
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	103 749		103 749	102 801
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	526 512	13 127	513 385	349 367
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	288 495		288 495	
<i>Personnel</i>	760		760	54
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	256 124		256 124	72 454
<i>Autres créances</i>	3 858		3 858	189 830
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	4 258		4 258	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	320 449		320 449	155 756
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 855		2 855	3 906
ACTIF CIRCULANT	1 507 060	13 127	1 493 933	874 168
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 614 665	73 647	3 541 018	1 358 975

SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP Exercice clos le : 31/12/2012

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	7 500	7 500
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	750	
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	3 451	
<i>Report à nouveau</i>	79 810	
Résultat de l'exercice	106 924	84 011
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
CAPITAUX PROPRES	198 435	91 511
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>	98 431	67 431
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	98 431	67 431
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	158	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	158	
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	6 532	6 532
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	1 605 332	5
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	45 536	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 059 317	448 611
<i>Personnel</i>	16 148	28 600
<i>Organismes sociaux</i>	201 443	132 997
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		42 791
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	87 392	914
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	175 458	89 716
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	480 442	295 017
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		39 806
<i>Autres dettes</i>	46 528	409 754
<i>Produits constatés d'avance</i>	308	308
DETTES	3 244 152	1 200 033
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	3 541 018	1 358 975

RAPPORT ANNUEL DES DONNEES COMPTABLES

I. Le compte de résultat de l'exploitation

Vous trouverez le compte de résultat ci-dessous. La S.E.T.A pour l'exercice partant du 01 janvier au 31 décembre 2012.

SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP Exercice clos le : 31/12/2012

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/07/10 au 31/12/11 18 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	172 280	249 388	-77 107	-30,92
<i>Production vendue</i>	2 276 477	2 646 347	-369 870	-13,98
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	2 962 102	3 651 973	-689 871	-18,89
<i>Autres produits</i>	26 491	14 172	12 319	86,93
Total	5 437 350	6 561 879	-1 124 529	-17,14
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	135 012	297 179	-162 167	-54,57
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>	16 726	16 716	10	0,06
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	-948	-102 801	101 853	-99,08
<i>Autres achats & charges externes</i>	3 936 957	4 894 641	-957 684	-19,57
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	246 507	232 308	14 199	6,11
<i>Salaires et Traitements</i>	569 802	671 275	-101 473	-15,12
<i>Charges sociales</i>	253 032	283 805	-30 773	-10,84
<i>Amortissements et provisions</i>	118 304	85 875	32 429	37,76
<i>Autres charges</i>	93	40	53	131,43
Total	5 275 485	6 379 039	-1 103 554	-17,30
RESULTAT D'EXPLOITATION	161 865	182 840	-20 975	-11,47
<i>Produits financiers</i>	39	1 439	-1 400	-97,27
<i>Charges financières</i>	800	1 937	-1 137	-58,70
RESULTAT FINANCIER	-761	-498	-263	52,79
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	161 104	182 342	-21 238	-11,65
<i>Produits exceptionnels</i>	6 332	23 911	-17 579	-73,52
<i>Charges exceptionnelles</i>	3 720	79 451	-75 731	-95,32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 612	-55 540	58 152	-104,70
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	56 792	42 791	14 001	32,72
RESULTAT DE L'EXERCICE	106 924	84 011	22 913	27,27

- Les méthodes et les éléments de calcul économique

1/ Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Informations nécessaires à la bonne compréhension des particuliers comptables et financières de l'exploitation de la SETA :

La société SETA est une SARL au capital social de 7500 Euros, apporté par l'associé unique SNC-Lavalin. La société SETA a pour objet d'exploiter la plate-forme aéroportuaire de Tours val de Loire et du domaine qui lui est attaché conformément à la Convention de Délégation de Service Public signée le 28 juin 2010 avec le Syndicat Mixte pour l'aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire (SMADAIT). Le contrat, présenté sous la forme d'un contrat d'affermage, à une durée de 12 ans, à compter de 1er juillet 2010.

La plate-forme aéroportuaire et ses équipements ont été mis à la disposition de la société SETA par le Syndicat Mixte pour l'aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire.

Les différentes garanties prévues dans la convention de Délégation de Service Public ont été souscrites.

Conformément à la convention de Délégation de Service Public, un compte Gros Entretien et Renouvellement (GER) a été créé dans la comptabilité. Sa dotation est de 50 000 Euros, à la clôture des comptes 2012, après déduction des grosses réparations et autres renouvellements réalisés, figure au passif du bilan une provision s'élevant à 98 431 Euros.

Evènements intervenus au cours de l'exercice nécessaires à la compréhension des comptes

Convention d'assistance SETA / SNC-Lavalin Aéroports

Une convention d'assistance avec la société SNC-Lavalin Aéroports SAS, pour son expertise, ses conseils et son assistance dans la réalisation de prestations dans plusieurs domaines, et notamment la gestion financière, le développement commercial et des affaires a été mise en place. Elle est conforme au compte d'exploitation prévisionnel annexé au contrat de DSP.

Règles générale

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 an

- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 265	3 105		46 370
Immobilisations incorporelles	43 265	3 105		46 370
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 414	32 769		36 183
– Installations générales, agencements aménagement divers		1 731		1 731
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 130	44 911		73 041
– Emballages récupérables et divers	418 578	9 072	55 467	372 182
– Immobilisations corporelles en cours		1 578 097		1 578 097
Immobilisations corporelles	450 122	1 666 580	55 467	2 061 235
– Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	493 387	1 669 685	55 467	2 107 605

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité. Cette valeur provient de l'obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Droits individuels à la formation

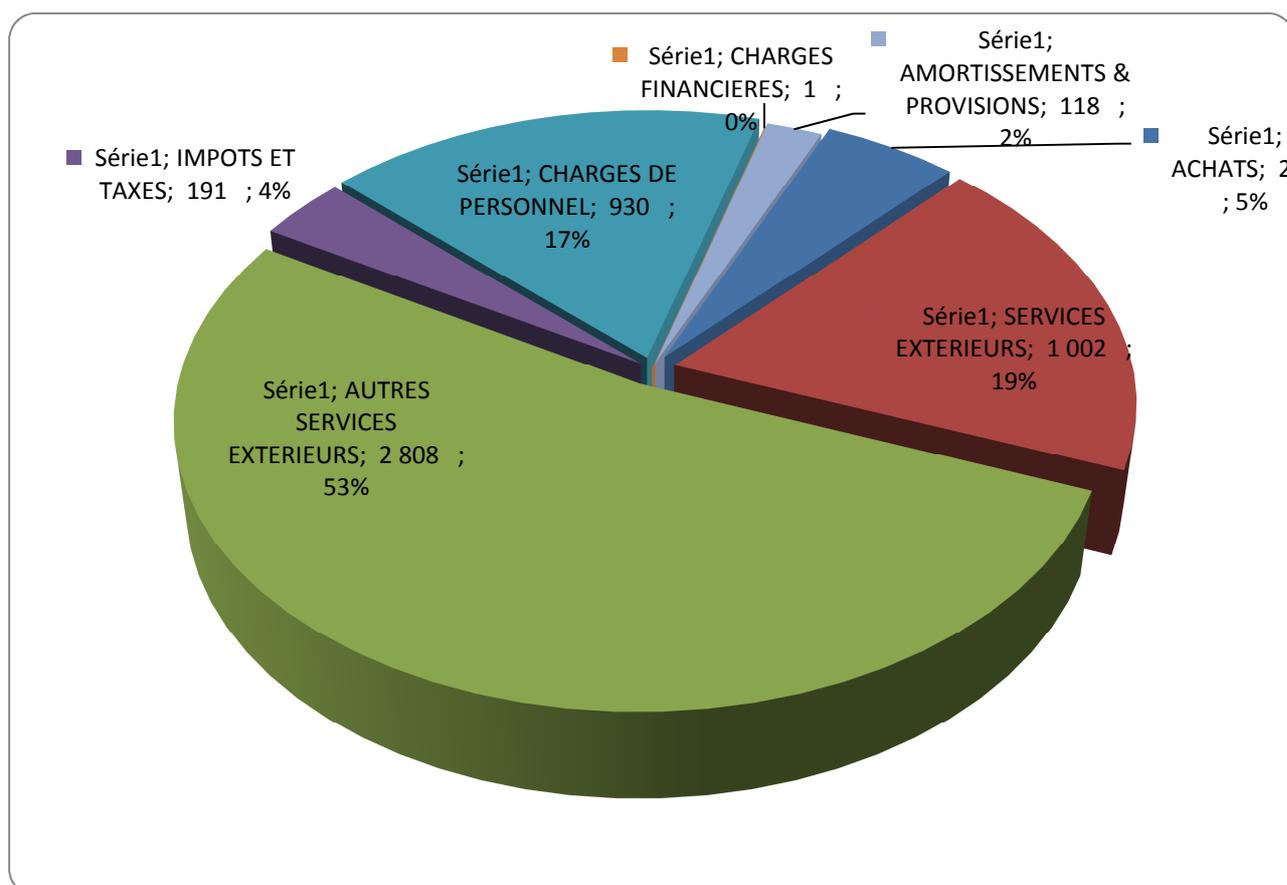
Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

LES DONNEES COMPTABLES

II. Les Charges

Les dépenses 2012, d'un montant global de 5 337K€ se répartissent de la façon suivant entre les principaux postes :

CHARGES 2012			
POSTES	MONTANT en K€ 2012	%	
ACHATS	286	5,36%	
SERVICES EXTERIEURS	1 002	18,77%	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 809	52,63%	
IMPOTS ET TAXES	191	3,58%	
CHARGES DE PERSONNEL	930	17,43%	
CHARGES FINANCIERES	1	0,02%	
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	118	2,21%	
TOTAL CHARGES	5 337	100,00%	



La deuxième année d'exercice de la Société d'Exploitation de l'Aéroport de Tours Val de Loire (S.E.T.A.) s'est déroulée sur 12 mois. Ci-dessous les explications pour les postes principaux des comptes arrêtés au 31 décembre 2012:

ACHATS : 286 K€ (5,36%)

Les consommations d'électricité, d'eau et de gaz s'élèvent à 47 k€.

Les autres achats regroupent des fournitures administratives, des vêtements de travail et sécurité du personnel.

Les dépenses en grosses réparations et renouvellements affectées en compte GER, d'un montant total de 19 k€ correspondent au remplacement des Aubettes de l'aéroport.

Ce poste regroupe aussi les Achats pour la revente, à savoir le carburant et le catering pour un montant global de 168 k€

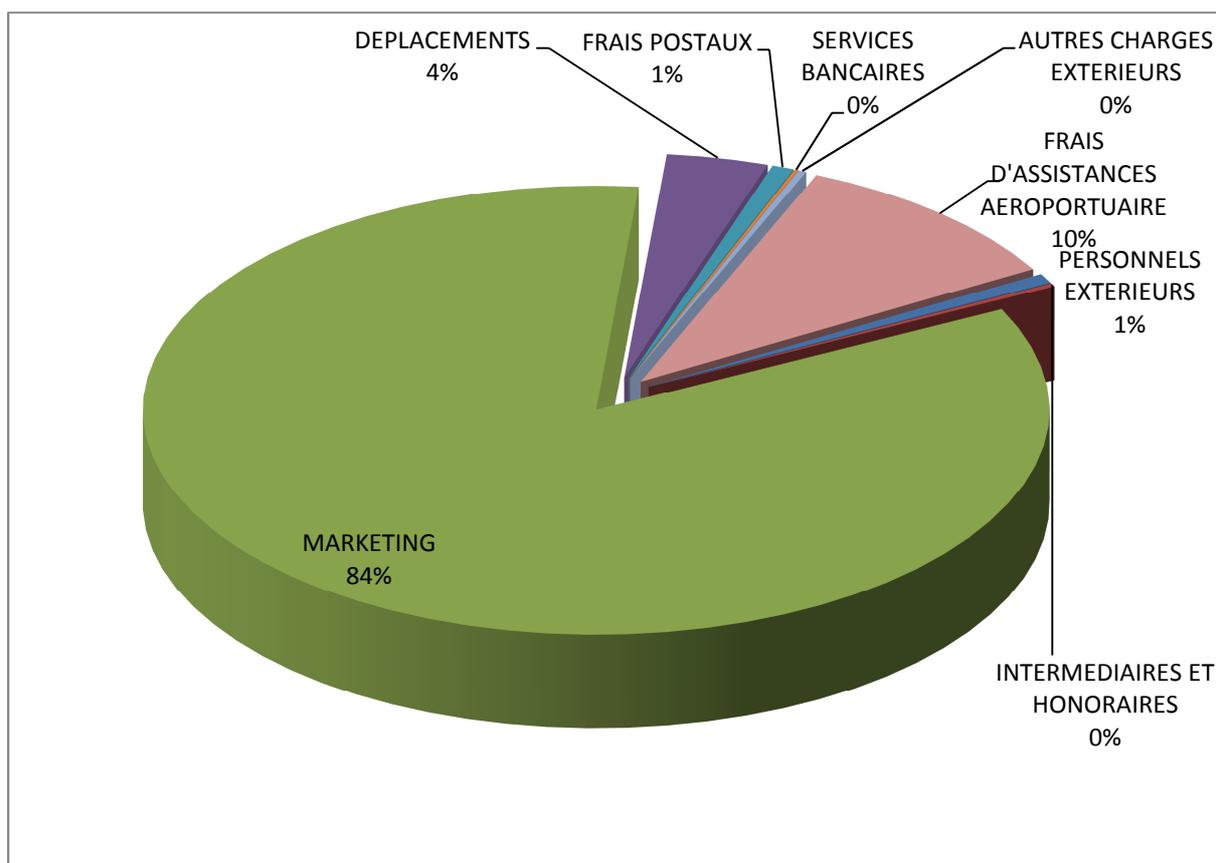
SERVICES EXTERIEURS : 1 002 K€ (18,77%)

Les principales dépenses comptabilisées dans la catégorie des services extérieurs sont :

- Missions sous traités (Missions Régaliennes) : 836 K€ (PJ 4)
- crédits-baux, locations et redevances : 20 k€
- nettoyage, entretien et maintenance de l'aéroport et de ces équipements : 108 k€
- assurances (Multirisques, Responsabilité civile, et autres): 21 k€

AUTRES SERVICES EXTERIEURS : 2 809 K€ (52,63%)

AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
POSTES	MONTANT	%	
	2012		
PERSONNELS EXTERIEURS	20	0,71%	
INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	7	0,25%	
MARKETING	2 356	83,87%	
DEPLACEMENTS	102	3,63%	
FRAIS POSTAUX	22	0,78%	
SERVICES BANCAIRES	4	0,14%	
AUTRES CHARGES EXTERIEURS	8	0,28%	
FRAIS D'ASSISTANCES AEROPORTUAIRE	290	10,32%	
<i>Frais de Gestion du délégataire</i>	<i>140</i>		
<i>Rémunération du délégataire</i>	<i>150</i>		
TOTAL	2 809	100,00%	



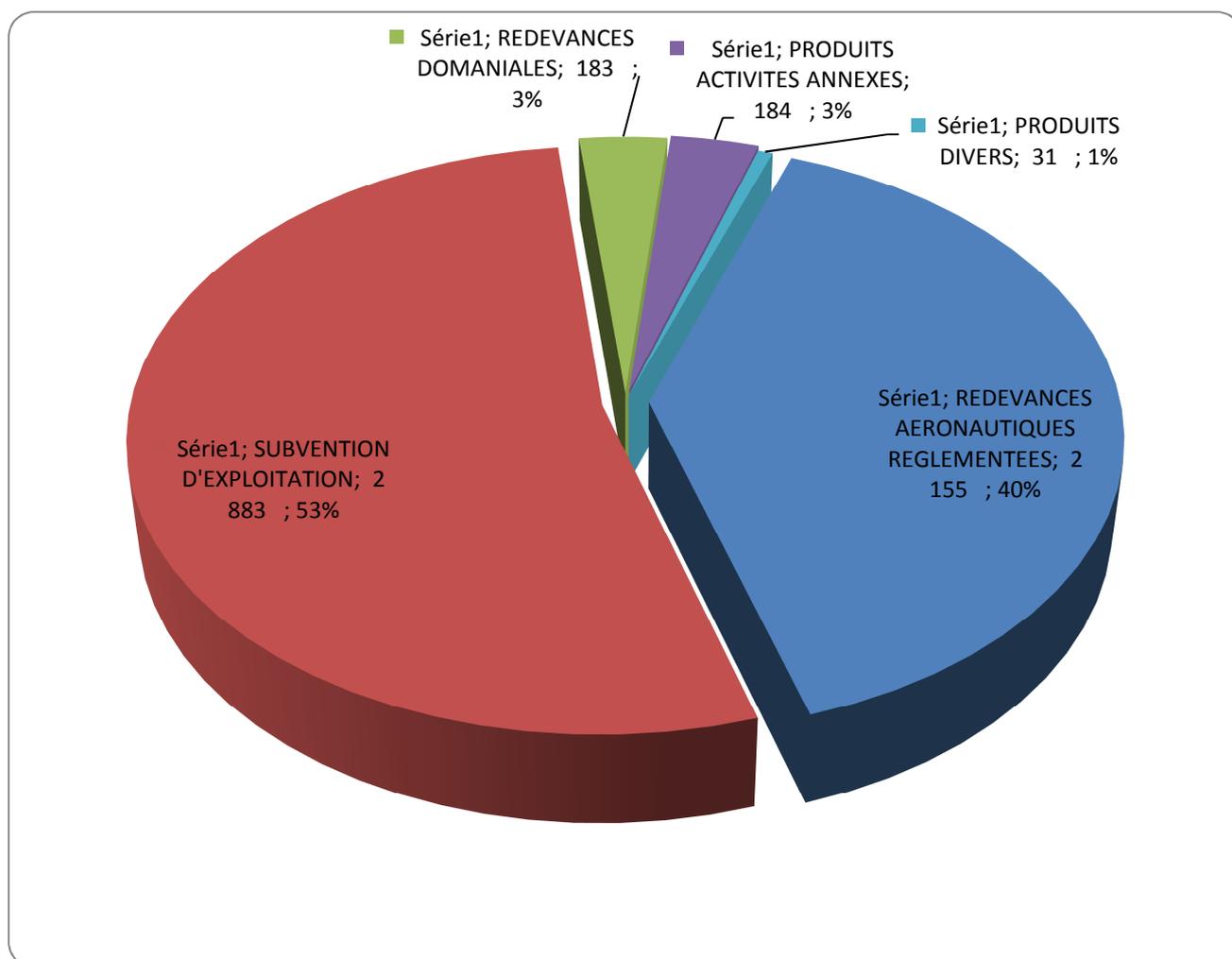
IMPOTS ET TAXES : 191 K€ (3,58%) (TIPP reclassée dans les Achats de Carburant)

IMPOTS ET TAXES			
POSTES	MONTANT 2012		%
FORMATIONS	20		9,55%
IMPOTS SOCIETES	57		26,66%
TIPP	23		10,76%
TAXES FONCIERES	54		25,26%
TAXES LOCALES	51		23,63%
AUTRES	9		4,14%
TOTAL	214		100,00%

CHARGES DE PERSONNEL : 930 K€ (17,43%)**- Les Produits**

Les revenus de l'exercice 2012 représentent un montant global de 5 436 K€ et se répartissent de la façon suivante :

PRODUITS 2012		
POSTES	MONTANT 2012	%
REDEVANCES AERONAUTIQUES REGLEMENTEES	2 155	39,58%
SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 883	52,96%
REDEVANCES DOMANIALES	183	3,36%
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES (Ventes de carburants + Catering)	184	3,38%
PRODUITS DIVERS (PJ 2 + PJ 1)	39	0,72%
TOTAL DES REVENUS	5 444	100,00%



2/ Les redevances réglementées : 2 155 K€ (39,64%)

REDEVANCES REGLEMENTEES			
POSTES	MONTANT 2012	%	
REDEV. ATTERRISSAGE	236	10,95%	
REDEV. STATIONNEMENT	13	0,60%	
REDEV. BALISAGES	6	0,28%	
REDEV. PASSAGER	358	16,60%	
REDEV. PMR	49	2,27%	
ASSISTANCE TECHNIQUE	654	30,33%	
TAXE D'AEROPORT	840	38,96%	
TOTAL	2 156	100,00%	

- Les recettes aéronautiques

Il est à noter que les recettes aéronautiques 2012 proviennent du trafic régulier de l'Aéroport avec les dessertes de la compagnie Ryanair et Flybe. Le reste de l'activité provenant du trafic vols vacances ainsi que de l'aviation d'affaire

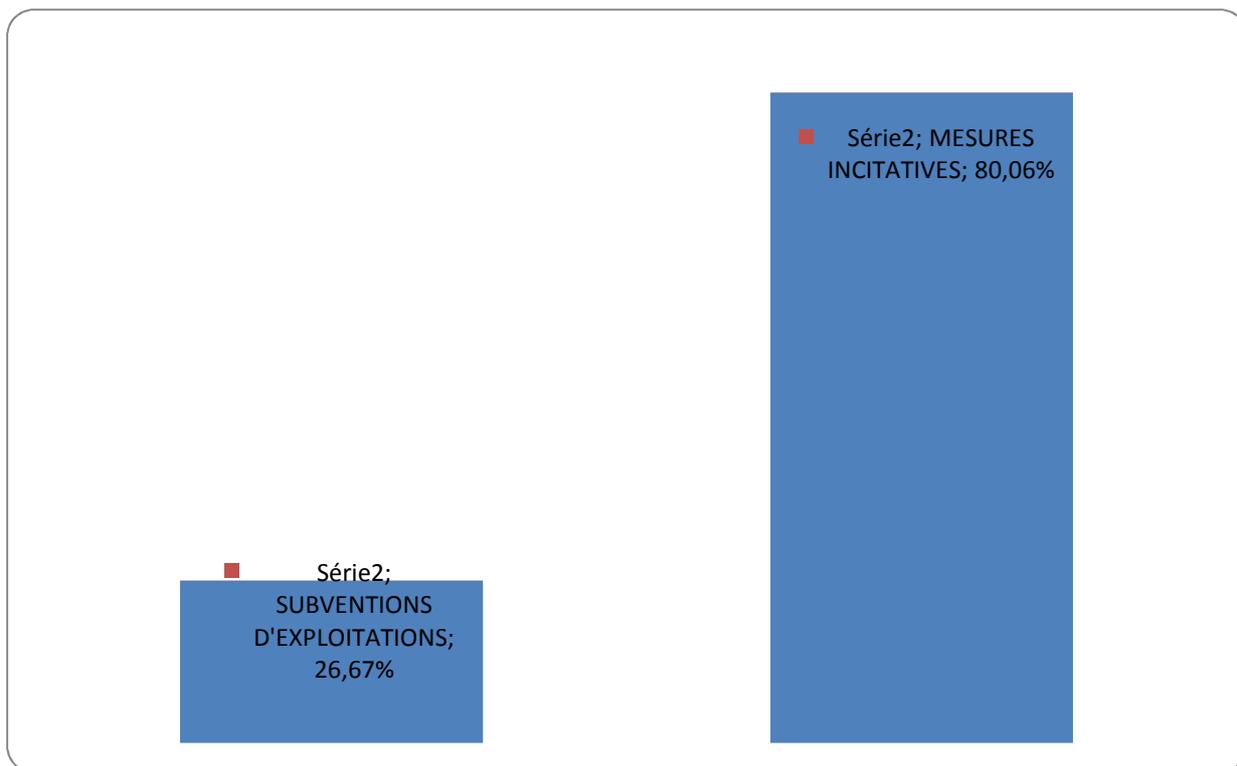
Les revenus générés pour la partie Activités Annexes en 2012 s'élèvent à 184 € soit 3.38% des revenus global assuré essentiellement par la vente de carburant.

- Les missions régaliennes

Le financement des missions régaliennes sont estimées en fonction de dépenses considérées comme inclus dans le cadre de ces missions, et sont financés par la taxe d'aéroport et la majoration de taxe pour la portion non couverte par la première.

4/ Les Subventions d'Exploitation

SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS		
POSTES	MONTANT 2012	%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	575	26,67%
MESURES INCITATIVES	2 308	80,06%
TOTAL	2 883	100,00%



PIECES JOINTES RELATIVES AUX DONNEES FINANCIERES

* PJ 1 : Produits exceptionnels et transferts de charges

Numero1	Libellé	Solde	
771800	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- 6 331,83	Concerne des remboursements d'assuranc
781127	REPRISE - CONSTRUCTION	- 5 531,85	
781510	REPRISE SUR GER	- 19 000,00	
791000	TRANSFERTS DE CHARGES	- 352,00	
		- 31 215,68	

* PJ 2 : Produits des activités annexes

Produits des activités annexes

Commission /CA Distributeurs Automatiques	5500
Solde de tous comptes SMADAIT	1500
	7000

* PJ 3 : Achats et autres approvisionnements

	Budget	Réalisé	
Achats et autres approvisionnements stockés	7 973	16 726	Achat pour la restauration non prévue au CEP 2012
Electricité, Gaz	37 767	44 845	
Achats non stockés de matières (Hors EDF,GDF)	3 273	2 691	
Achat de Petit Equipement	9 652	43 533	Achats Divers pour l'exploitation dont: - 19K€ Achat de Aubettes financé par le GER - 10,5K€ Achat pour le FIATA
Achats de fournitures administratives	7 973	7 721	
Autres achats non stockés	6 462	3 313	
	73 100	118 829	

* PJ 4 : Missions sous traités

Numero1	Libellé	Solde	
628310	FRAIS DE SURETE ET SECURITE AEROPORTUAIRE	659 512,05	Frais pris en charge par la DGAC
628311	ASSISTANCE PMR AEROPORTUAIRE	11 720,26	Assistance refacturé aux Compagnies
628312	Autres Frais d'Assistance Aéroportuaire	164 427,47	Assistance refacturé aux Compagnies
		835 659,78	

* PJ 5 : Entretien et autres prestations
--

Numero1	Libellé	Solde
606300	PRODUITS ENTRETIEN	1 845,38
606310	PETIT EQUIPEMENT	19 521,68
615200	ENTRETIEN IMMEUBLE	6 946,06
615210	ENTRETIEN DES CONSTRUCTIONS	17 359,23
615211	ENTRETIEN DES CONSTRUCTIONS-CE	100,78
615250	NETTOYAGE DES BATIMENTS AEROPORTS	2 018,30
615502	ENTRETIEN DES AGENCEMENTS	9 797,34
615510	ENTRETIEN VEHIC TOURISME	930,46
615520	ENTRETIEN VEHIC UTILITAIRE	3 466,14
615530	ENTRETIEN MATERIEL ET OUTILLAGE	14 462,49
615531	ENTRETIEN MATERIEL ET OUTILLAGE-CE	332,78
615540	ENTRETIEN MATERIEL BUREAU	1 771,94
615600	MAINTENANCE	34 084,28
Reclassement	Camion d'Avitaillement	- 4 287,00

* PJ 6 : Charges externes diverses

Numero1	Libellé	Solde	
606121	CARBURANT ENGIN AEROPORTUAIRES	9 038,61	Ces charges ont été mal classées dans le compte d'exploitation
606130	VETEMENT DE TRAVAIL	3 889,71	Elles auraient du être classé dans les achats.
		12 928,32	

* PJ 7 : Frais de gestion Lavalin

Libellé	Montant	
Frais de gestion	120 000	Prévu au BP Variable non prévue au BP
Actualisation 2011	4 435	
Honoraires d'Etude	6 754	
Frais de déplacement	6 890	
Frais élaboration Fiche de paie	1 602	
	139 681	

* PJ 8 : Déplacements / missions / réceptions

Numero1	Libellé	Solde	
622810	FRAIS DE FORMATION AU PERSONNEL	56 624,27	Nous aurions du créer une sous rubrique Formation au niveau des charges de personnel
624100	TRANSPORTS SUR ACHATS	1 297,00	Rubrique frais postaux et telecommunications
624400	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	12 807,02	Rubrique frais postaux et telecommunications
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 112,95	
625110	FRAIS DEPLACEMENTS-ALLOCATION KILOMETRIQUE	678,43	
625120	FRAIS DEPLACEMENTS-BILLET AVION	2 643,53	
625130	PEAGES ET STATIONNEMENTS	1 809,14	
625610	MISSIONS (HOTELS, REPAS)	9 315,28	
625700	MISSIONS (INVITATIONS)	12 398,19	
		101 685,81	

* PJ 9 : Marketing – Mesures incitatives

Libellé	Montant
AMS 2012	2 295
FLYBE Marketing	13
Autres mesure incitatives	47
	2 355

* PJ 10 : Détails investissement

Inventaire des immobilisations

DSP								Nb Jours		365		
Période		31/12/2012						Nb Mos		12	01/01/2012 31/12/2012	
Compte	Date Facture	Fournisseur	Description	N° Facture	Montant	Mode	Taux	Durée A.	Date Début	Date Fin	A	2012
218410	31/10/2012	ACCORDBUREAU	Achat sièges aéroport	AC002826	17 636,44 €	L-F	20%	5	01/11/2012	30/09/2017		580,00 €
205000	24/11/2010	MICROGATE - LOGICIEL	Logiciel Microsoft Office Home & Business	AC000315	2 365,23 €	L-F	100%	1	24/11/2010	23/11/2011		0,00 €
205000	31/12/2011	RESA	Licence Gaimis / Crews / Bi-Query	OD000380	40 900,00 €	L-F	33%	3	02/08/2011	01/08/2014		21 416,00 €
215400	01/06/2011	JULIEN MARIE	Cablage informatique & alimentation poste	AC000862	3 413,86 €	L-F	20%	5	01/05/2011	30/04/2016		456,00 €
215400	01/12/2012	TEH	Achat robot et batteur pour restaurant	AC003000	2 144,00 €	L-F	20%	5	01/12/2012	30/11/2017		35,00 €
215800	01/07/2012	VISIOM	Système de radioscopie de bagages	AC002249	30 625,00 €	L-F	20%	5	14/08/2012	13/08/2017		3 356,00 €
218100	01/06/2012	IKEA	Achat cuisine piste - Livraison 01/06/2012	AC002120	1 730,77 €	L-F	20%	5	01/06/2012	31/05/2017		202,00 €
218300	24/01/2012	YVES OLLIVIER	Bureaux	AC001899	689,44 €	L-F	20%	5	24/01/2012	23/01/2017		151,00 €
218300	31/01/2012	YVES OLLIVIER	Bureaux	AC001729	735,74 €	L-F	20%	5	31/01/2012	30/01/2017		135,00 €
218300	09/05/2012	YVES OLLIVIER	Comptoirs embarquement	AC002068	3 433,13 €	L-F	20%	5	09/05/2012	08/05/2017		444,00 €
218300	01/07/2012	YVES OLLIVIER	Tables réunions	AC002268	1 488,44 €	L-F	20%	5	01/07/2012	30/06/2017		149,00 €
218310	10/03/2012	DELL	Ordinateur	AC001875	1 235,00 €	L-F	33,33%	3	10/03/2012	09/03/2015		334,00 €
218310	09/03/2012	DELL	Serveur	AC001876	2 885,00 €	L-F	33,33%	3	09/03/2012	08/03/2015		783,00 €
218310	31/12/2011	RESA	Licence imprimante terminal	OD000380	28 130,00 €	L-F	33,33%	3	31/12/2011	30/12/2014		9 375,73 €
218310	25/01/2012	THIBAUT	Appareil photos	OD000402	691,87 €	L-F	33,33%	3	25/01/2012	24/12/2015		215,00 €
218400	01/05/2012	YVES OLLIVIER	Comptoir accueil escale	AC002946	4 311,75 €	L-F	20%	5	01/05/2012	30/04/2017		576,00 €
218400	09/05/2012	YVES OLLIVIER	Armoire bureau	AC002969	600,60 €	L-F	20%	5	09/05/2012	08/05/2017		78,00 €
218410	01/10/2012	RHS	Chaises pour salle aéroport	AC002809	10 925,00 €	L-F	20%	5	01/10/2012	30/09/2017		545,00 €
224800	01/08/2011	GASCHEAU	Extension parking	AC001072	113 169,33 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		5 658,00 €
224800	01/08/2011	MANDER	Extension parking	AC001073	36 713,21 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		1 838,00 €
224800	01/08/2011	VERITAS	Coordination sécurité santé pour parking	AC001136	632,81 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		32,00 €
224800	01/08/2011	YVES COUGNAUD	Travaux pour les bâtiments locations de voitures	AC001138	26 274,74 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		1 314,00 €
224800	12/08/2011	SNC LAVALIN	Honoraire parking ville	AC001160	5 512,50 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		276,00 €
224800	01/09/2011	VERITAS	Coordination sécurité santé travaux parking	AC001213	93,75 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		5,00 €
224800	05/09/2011	ROBERT MANDER	Aménagement et extension Aéroport	AC001252	4 001,85 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		200,00 €
224800	01/09/2011	YVES COUGNAUD	Travaux pour les bâtiments locations de voitures	AC001268	2 919,41 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		146,00 €
224800	01/10/2011	GASCHEAU	Aménagement et extension Aéroport	AC001362	114 803,84 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		5 740,00 €
224800	01/12/2011	GASCHEAU	Aménagement et extension Aéroport	AC001499	42 311,03 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		2 116,00 €
224800	16/02/2012	GASCHEAU	Extension parking	AC001819	9 071,85 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		454,00 €
224800	01/09/2011	SNC LAVALIN	Honoraires	AC000899	7 700,07 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		385,00 €
224800	24/05/2011	SNC LAVALIN	Extension parking	AC001069	7 402,50 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		370,00 €
224800	01/10/2011	SNC LAVALIN	Extension parking	AC001334	1 575,00 €	L-F	5%	20	01/01/2012	31/12/2021		79,00 €
												57 472 €

* PJ 11 : Dotation aux amortissements

Numero1	Libellé	Solde
681110	DAP - LOGICIELS	21 416,23
681120	DAP - MAT/OUTIL	3 847,00
681121	DAP - AGENCEMENT	202,00
681124	DAP - MAT BUREAU	909,00
681125	DAP - MAT INFORM	10 707,73
681126	DAP - MOB BUREAU	1 779,00
681127	DAP - CONSTRUCTION	18 611,00
		57 471,96

6/ Etats fiscaux

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise		40 rue de l'Aéroport 37100 TOURS		Durée de l'exercice précédent* 18			
Numéro SIRET*		5 2 3 6 0 6 8 8 7 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N clos le, 31/12/2012			
				N-1 31/12/2011			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
				Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	43 265	AG	23 781	19 484
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 105	AK		3 105
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		(5 531)
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	36 182	AS	4 529	31 653
		Autres immobilisations corporelles	AT	446 954	AU	32 208	414 745
		Immobilisations en cours	AV	1 578 097	AW		1 578 097
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	2 107 604	BK	60 519	2 047 085	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	103 749	BM		103 749
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 258	BW		4 258
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	526 512	BY	13 127	513 384
		Autres créances (3)	BZ	549 236	CA		549 236
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	320 449	CG		320 449	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 854	CI		2 854	
	TOTAL (III)	CJ	1 507 060	CK	13 127	1 493 932	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 614 664	IA	73 647	3 541 017	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an 15 700	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :					
		Stocks :					
						Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500.....)	DA	7 500		7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	3 450		
	Report à nouveau	DH	79 810		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	106 924		84 010
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	198 435		91 510
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	98 431		67 431
	TOTAL (III)	DR	98 431		67 431
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	157		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	1 611 863		6 536
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	45 536		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 059 316		448 611
	Dettes fiscales et sociales	DY	480 441		295 017
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			39 806
Autres dettes	EA	46 527		409 754	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB	307		307
TOTAL (IV)	EC	3 244 151		1 200 033	
Ecart de conversion passif*	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 541 017		1 358 975	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 198 615		1 200 033	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	157			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	172 280	FB		FC	172 280		249 387	
	Production vendue	} biens *	FD	11 744	FE		FF	11 744		
			} services *	FG	1 503 853	FH	760 878	FI	2 264 731	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		1 687 878	FK	760 878	FL	2 448 757		2 895 734
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	2 962 102		3 651 973	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	24 883		14 187	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 606		(15)	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 437 350		6 561 879
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	135 011		297 179	
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	16 726		16 716	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(948)		(102 801)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 936 956		4 894 641	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	246 507		232 308	
	Salaires et traitements*					FY	569 802		671 275	
	Charges sociales (10)					FZ	253 032		283 805	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA	57 471		8 579
			- dotations aux amortissements*				GB			
		- dotations aux provisions*					GC	10 831		2 295
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	50 000		75 000	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	92		40	
	Autres charges (12)					GF	5 275 484		6 379 039	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	161 865		182 840	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GI				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GJ				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	39			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN				
	Différences positives de change					GO			1 438	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	39		1 439	
Total des produits financiers (V)						GQ				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	800		1 937	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS				
	Différences négatives de change					GT				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	800		1 937	
Total des charges financières (VI)						GV	(760)		(497)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	161 104		182 342	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 331	23 910	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 331	23 910	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 720	79 450	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 720	79 450	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 611	(55 540)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK	56 792	42 791	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 443 721	6 587 229	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 336 797	6 503 218	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	106 924	84 010	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	352	6 618	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 720			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			6 331		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP				Néant		*		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
		1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	43 265	KE		KF	3 105	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	3 413	KT	KU	32 769
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	KX	1 730
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	28 130	LC		LD	44 911
		Emballages récupérables et divers *			LE	418 577	LF		LG	9 071
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	1 578 097
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	450 121	LO		LP	1 666 580
	FINANGIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV		
TOTAL IV				LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	493 386	ØH		ØJ	1 669 685	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	46 370	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK	36 182	ML		
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM		MN	1 730	MO		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	73 041	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	55 467	MW	372 182	MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA	1 578 097	NB		
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG	55 467	NH	2 061 234	NI		
	FINANGIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU		M7		ØW		
Autres participations		IØ	ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		II	2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3	NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	55 467	ØL	2 107 604	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2013
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
 du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2012

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP

Néant *

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE 2 365	PF 21 416	PG	PH 23 781		
Terrains		PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU		
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV 5 531	PW	PX 5 531	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 682	QA 3 847	QB	QC 4 529		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE 202	QF	QG 202		
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM 13 395	QN	QO 13 395		
Emballages récupérables et divers		QP	QR 18 611	QS	QT 18 611		
TOTAL III		QU 6 214	QV 36 055	QW 5 531	QX 36 738		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 8 579	ØP 57 471	ØQ 5 531	ØR 60 519		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations				SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Designation de l'entreprise SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP		Néant <input type="checkbox"/> *				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	60 831	19 000		
	- financières	UG				
	- exceptionnelles	UJ				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		
				A 1 an au plus		
				A plus d'un an		
				3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	15 700		15 700	
	Autres créances clients	UX	510 811	510 811		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) (UQ)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY	760	760		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	256 123	256 123	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	3 858	3 858	
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	288 494	288 494		
	Charges constatées d'avance	VS	2 854	2 854		
	TOTAUX		VT	1 078 603	VU	1 062 903
	RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		
				A 1 an au plus		
				A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				A plus de 5 ans		
				4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	157	157		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6 531	6 531		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 059 316	1 059 316		
Personnel et comptes rattachés		8C	16 147	16 147		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	201 443	201 443		
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	87 392	87 392		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	175 458	175 458		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 605 332	1 605 332		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46 527	46 527		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L	307	307		
TOTAUX		VY	3 198 615	VZ	3 198 615	
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

Cegid Group

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2012	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA
			de son conjoint		WB
			moins part déductible*		WC
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités		WJ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8
			- imposées au taux de 0 %		ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
				TOTAL I	WR
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV
			- imposées au taux de 0 %		WH
			- imposées au taux de 19 %		WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation) 2A					
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté) 44 septies	K9	Entreprises nouvelles 44 sexties	L2
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobiliers cotés (art. 208C)	K3
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	
			Zone franche Corse (art. 44 decies)	ØT	
			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C	ØT	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	170 376
		déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	170 376

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group



10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	22 197	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)				
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW		
Provisions pour risques et charges *				
	8X	8Y		
	8Z	9A		
	9B	9C		
Provisions pour dépréciation *				
	9D	9E		
	9F	9G		
	9H	9J		
Charges à payer				
Organic	9K	7 283	9L	6 208
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	7 283	YO	6 208
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1					

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX				

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 du code des Transports) (case à cocher)

xu

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Cegid Group



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP</u>						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP Néant *

<input type="checkbox"/> Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .	
<input type="checkbox"/> Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ① *.	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés	4				
	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2012 et clos le : 31/12/2012		Durée en nombre de mois 12
I	Production de l'entreprise	
	Ventes de marchandises	OA 172 280
	Production vendue – Biens	OB 11 744
	Production vendue – Services	OC 2 264 731
	Production stockée	OD
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
	Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF 2 962 102
	Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH 1 606
	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI 352
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
	TOTAL 1	OM 5 412 818
II	Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)	
	Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON 135 011
	Variation de stocks (marchandises)	OO
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP 16 726
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ (948)
	Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR 3 906 391
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
	Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW 92
	Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY
	Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
	TOTAL 2	OJ 4 057 273
III	Valeur ajoutée produite	
	Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 1 355 544
	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA 1 355 544
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2013

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012 N° SIRET 5 2 3 6 0 6 8 8 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP

ADRESSE (voie) 40 rue de l'Aéroport

CODE POSTAL 37100 VILLE TOURS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	750
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SNC-LAVALIN
N° SIREN (si société établie en France) 444649537 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 750
Adresse : N° 61 Voie rue De Monceau
Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFP N° 2059-G 2013

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

N° SIRET 5 2 3 6 0 6 8 8 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SOCIETE EXPLOITATION DE TOURS AEROP

ADRESSE (voie) 40 rue de l'Aéroport

CODE POSTAL 37100 VILLE TOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXES

1 / Attestations d'assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, CHARTIS EUROPE SA, Tour CHARTIS, 82078 PARIS LA DEFENSE 2 CEDEX, attestons par la présente que :

AEROPORT DE TOURS
Aéroport Tours Val de Loire
40, Rue de l'Aéroport
37100 - TOURS

savoir que la SETA (Société d'Exploitation de Tours Aéroport) sont assurés, par police n° 7 201 151 souscrite auprès de notre Compagnie par la société SNC LAVALIN AEROPORTS contre les conséquences de la Responsabilité Civile pouvant leur incombent en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non causés aux tiers et résultant d'atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles et/ou graduelles imputables à l'exercice de leur activité d'exploitation d'aéroport.

La limite de garantie est la suivante :

Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement

Garantie	Limites par site/an et par an
Tous dommages confondus, dont	7.000.000 €
- Conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile de l'Assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non subis par des Tiers.	5.000.000 €
- Frais de dépollution hors site engagés par des Tiers (dans le cadre de la responsabilité civile de l'Assuré)	
- Damage à la biodiversité * y compris les Espèces et Habitats Naturels Protégés (EHNP)	2.000.000 €
- Frais de dépollution hors site - Pertes pécuniaires	
- Frais de prévention	200.000 €
- Frais de dépollution sur site	200.000 €
- Frais de décontamination des biens mobiliers et immobiliers	150.000 €

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garanties à la charge de l'assureur ; elle est valable exclusivement pour la période du 1^{er} JUILLET 2011 au 30 JUIN 2012 inclus sous réserve du paiement de la prime.

Fait à Paris La Défense, le 28 JUN 2011

Pour la Compagnie :


Chartis Europe SA
 Tour Chartis
 82078 Paris La Défense 2 Cedex
 Tél. 01 49 02 42 22
 FACSIMILE 01 49 02 44 04

Chartis Europe SA à directeur et conseil de surveillance - Capital social de 47 605 240 €
 Siège Social : Tour Chartis - Paris la Défense - 34 Place des Corolles - 92400 Courbevoie
 Adresse Postale : Tour Chartis - 92075 Paris la Défense 2 Cedex
 Téléphone: +33 1 49 02 42 22 - Facsimile: +33 1 49 02 44 04

R.C.S. Nanterre 552 128 795 - TVA CEE FR 40 552 128 795
 Entreprise régie par le code des assurances.



**QBE Insurance
(Europe) Limited**

Etoile Saint Honoré
21, rue Balzac
75406 Paris Cedex 08

Tel. : 01 44 20 33 00
Fax : 01 44 20 34 90

www.qbeeurope.com/fran01

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **QBE INSURANCE EUROPE LIMITED**, Compagnie d'assurances dont le siège pour la France est situé :

Etoile Saint Honoré
21 Rue Balzac
75406 PARIS CEDEX 08

certifions par la présente que :

L' Aéroport de TOURS VAL DE LOIRE
46, rue de l'Aéroport
37100 TOURS

est bien assuré pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 Décembre 2012 inclus, auprès de notre compagnie par une police d'assurance « Multirisque Industrielle » N° 041 0001142 souscrit par :

SNC LAVALIN AEROPORTS
16, cours Jean-Baptiste Langlet
51100 REIMS

et ce, par l'intermédiaire du Cabinet ASCORA AIRAX 37, rue Pierre Lhomme - 92415 Courbevoie Cedex.

PRINCIPAUX EVENEMENTS GARANTIS :

- INCENDIE, EXPLOSIONS, Foudre,
 - DOMMAGES ELECTRIQUES
 - CHUTE D'APPAREILS DE NAVIGATION AERIEENNE ET FRANCHISSEMENT DU MUR DU SON,
 - TEMPETES, GRELE ET POIDS DE LA NEIGE SUR LES TOITURES,
 - FUMÉES,
 - CHOC DE VEHICULE TERRESTRE,
 - ACTES DE VANDALISME, EMEUTES, MOUVEMENTS POPULAIRES, ACTES DE TERRORISME OU DE SABOTAGE, ATTENTATS selon dispositions légales applicables en France,
 - DEGATS DES EAUX,
 - CATASTROPHES NATURELLES,
 - VOL,
 - BRIS DE GLACES,
 - BRIS DE MACHINES,
 - BRIS DE MACHINES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES,
 - PERTES D'EXPLOITATION CONSECUTIVES
- Ainsi que les Frais, Pertes et Recours des Voisins et des Tiers.

Garanties et Franchises applicables selon clauses et conditions reprises en la police.

La présente attestation ne peut engager la Compagnie en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Conformément aux clauses et conditions du contrat et notamment la clause d'assurance pour compte y figurant, le délégant a qualité d'assuré additionnel pour les biens lui appartenant et confié à SNC LAVALIN AEROPORTS dans le cadre de la Délégation de Service Public.

Conformément aux clauses et conditions du contrat et notamment la clause de Renonciation à recours y figurant, il est renoncé à recours contre le délégant.

L'assuré est à jour de ses cotisations.



Fait à PARIS, le 9 octobre 2012. **QBE INSURANCE EUROPE LIMITED**
 Entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats conclus en France en vertu de l'arrêté du 25 septembre 1993.
 Siège social : QBE Insurance (Europe) Limited - Plazette Paris, 30/F rue de la Harpe, 75004 Paris Cedex 04
 Société de droit anglais - capital de GBP 100 000 000
 QBE Insurance (Europe) Limited est membre de QBE European Operations, dirigée par QBE Insurance Group
 QBE est une entreprise régie par le Financial Services Authority du Royaume Uni, immatriculée au Registre des Sociétés N° 1211341.
 75406 Paris CEDEX 08



2 / Guide tarifaire année 2012

(version papier)

3 / Liste des fournisseurs

(version papier)

4 / Programme des vols réguliers



PROGRAMME HIVER : du 30 OCTOBRE 2011 AU 24 MARS 2012

LONDRES STANSTED

DU 30 OCTOBRE AU 10 JANVIER (et les 6 et 24 mars 2012) (DELESTE LE 31 DECEMBRE)

MARDI / JEUDI / SAMEDI	FR8868	STANSTED départ 06H50	TOURS arrivée à 09H10
	FR8869	TOURS départ 09H35	STANSTED arrivée à 09H55

DU 12 JANVIER AU 24 MARS (sauf les 6 et 24 mars)

MARDI / JEUDI / SAMEDI	FR8868	STANSTED départ 11h25	TOURS arrivée à 13h45
VOLS SUP LES 12 ET 19 MAR	FR8869	TOURS départ 14H10	STANSTED arrivée à 14H30
LUNDIS 12 ET 19 MARS VOLS SUPPLEMENTAIRES	FR8868	STANSTED départ 14h00	TOURS arrivée à 16h20
	FR8869	TOURS départ 16H45	STANSTED arrivée à 17H05

PORTO

LUNDI / VENDREDI	FR7464	PORTO départ 11H30	TOURS arrivée à 14H30
	FR7465	TOURS départ 14H55	PORTO arrivée à 16H05

PORTO : VOLS SUPPLEMENTAIRES

MERCREDIS 21 ET 28 DECEMBRE ET 04 JANVIER	FR7464	PORTO départ 07H30	TOURS arrivée à 10H30
	FR 7465	TOURS départ 10H55	PORTO arrivée à 12H05

MANCHESTER A PARTIR DU SAMEDI 11 FEVRIER 2012

MARDI	FR 3614	MANCHESTER départ 13H10	TOURS arrivée à 15H50
	FR 3615	TOURS départ 16H15	MANCHESTER arrivée à 16H55
SAMEDI	FR 3614	MANCHESTER départ 12H15	TOURS arrivée à 14H55
	FR 3615	TOURS départ 15H20	MANCHESTER arrivée à 16H00

RYANAIR B737/189Y : DU 25 MARS AU 27 OCTOBRE

LONDRES STANSTED :

LUNDI ET VENDREDI	FR8868	STANSTED départ 15h15	TOURS arrivée à 17h35
	FR8869	TOURS départ 18h00	STANSTED arrivée à 18h20
MERCREDI ET DIMANCHE	FR8868	STANSTED départ 11h50	TOURS arrivée à 14h10
	FR8869	TOURS départ 14h35	STANSTED arrivée à 14h55

PORTO :

LUNDI ET VENDREDI	FR7464	PORTO départ 12H00	TOURS arrivée à 15H00
	FR7465	TOURS départ 15H25	PORTO arrivée à 16H35
DIMANCHE	FR7464	PORTO départ 13H30	TOURS arrivée à 16H30
	FR7465	TOURS départ 16H55	PORTO arrivée à 18H05

DUBLIN :

LUNDI	FR2993	DUBLIN départ 15H05	TOURS arrivée à 17H35
	FR2994	TOURS départ 18H00	DUBLIN arrivée à 18H45
VENDREDI A PARTIR DU 03 AOUT	FR2993	DUBLIN départ 09H25	TOURS arrivée à 11H55
	FR2994	TOURS départ 12H20	DUBLIN arrivée à 13H05

MARSEILLE

LUNDI	FR7708	MARSEILLE départ 10H20	TOURS arrivée à 11H40
	FR7709	TOURS départ 12H05	MARSEILLE arrivée à 13H25

JEUDI	FR7708	MARSEILLE départ 06H50	TOURS arrivée à 08H10
		TOURS départ 08H35	MARSEILLE arrivée à 09h55

MANCHESTER

MARDI à partir du 05 juin	FR7143	MANCHESTER départ 06H35	TOURS arrivée à 09H15
	FR7144	TOURS départ 09H40	MANCHESTER arrivée 10H25
JEUDI ET SAMEDI	FR7143	MANCHESTER départ 12H25	TOURS arrivée à 15H05
	FR7144	TOURS départ 15H30	MANCHESTER arrivée 16H15

FLYBE DH 4 / 78Y DU 16 MAI AU 25 AOUT

SOUTHAMPTON

MERCREDI	BE3151	SOUTHAMPTON départ 10H15	TOURS arrivée à 12H30
	BE 3152	TOURS départ 12h55	SOUTHAMPTON arrivée 13H10
SAMEDI	BE 3151	SOUTHAMPTON départ 16H10	TOURS arrivée à 18H25
	BE 3152	TOURS départ 18H50	SOUTHAMPTON arrivée 19H05

AIR MEDITERRANEE / A321 / 220Y

AJACCIO DU 19MAI AU 29 SEPTEMBRE

SAMEDI	BIE 3194	AJACCIO départ 14H35	TOURS arrivée à 16H25
	BIE 3194	TOURS départ 17H15	Ajaccio (via CHR) arrivée 20H25

CITYJET / RJ85 // 95Y

FIGARI DU 26 MAI AU 22 SEPTEMBRE

SAMEDI	WX 563	FIGARI départ 10H00	TOURS arrivée à 11H55
	WX 562	TOURS départ 12H45	FIGARI arrivée 14H30

RYANAIR B737/189Y : DU 28 Octobre au mardi 06 novembre 2012

LONDRES STANSTED : JUSQU AU 05 NOVEMBRE

DIMANCHE 28 OCT ET 04 NOV	FR886 8	STANSTED départ 11H55	TOURS arrivée à 14H15
	FR886 9	TOURS départ 14H40	STANSTED arrivée à 15H05
LUNDI	FR886 8	STANSTED départ 15H25	TOURS arrivée à 17H45
	FR886 9	TOURS départ 18H10	STANSTED arrivée à 18H35

MERCREDI	FR886 8	STANSTED départ 12H00	TOURS arrivée à 14H20
	FR886 9	TOURS départ 14H45	STANSTED arrivée à 15H10
VENDREDI	FR886 8	STANSTED départ 15H10	TOURS arrivée à 17H30
	FR886 9	TOURS départ 17H55	STANSTED arrivée à 18H20

DUBLIN : JUSQU AU 05 NOVEMBRE:

LUNDI	FR299 3	DUBLIN départ 10H45	TOURS arrivée à 13H15
	FR299 4	TOURS départ 13H40	DUBLIN arrivée à 14H25
VENDREDI	FR299 3	DUBLIN départ 16H30	TOURS arrivée à 19H00
	FR299 4	TOURS départ 19H25	DUBLIN arrivée à 20H10

MARSEILLE : JUSQU AU 05 NOVEMBRE

LUNDI	FR770 8	MARSEILLE départ 10H20	TOURS arrivée à 11H40
	FR770 9	TOURS départ 12H05	MARSEILLE arrivée à 13H25

JEUDI	FR770 8	MARSEILLE départ 06H50	TOURS arrivée à 08H10
		TOURS départ 08H35	MARSEILLE arrivée à 09h55

MANCHESTER : JUSQU AU 06 NOVEMBRE

MARDI	FR714 3	MANCHESTER départ 06H35	TOURS arrivée à 09H10
	FR714 4	TOURS départ 09H40	MANCHESTER arrivée 10H15

JEUDI	FR714 3	MANCHESTER départ 12H25	TOURS arrivée à 15H00
	FR714 4	TOURS départ 15H30	MANCHESTER arrivée 16H15

MANCHESTER SUITE

SAMEDI	FR7143	MANCHESTER départ 06H25	TOURS arrivée à 09H00
--------	--------	-------------------------	-----------------------

FR7144	TOURS départ 09H30	MANCHESTER arrivée 10H05
--------	--------------------	--------------------------

PORTO JUSQU'AU LUNDI 05 NOVEMBRE

DIMANCHE 28 OCTOBRE	FR7464	PORTO départ 13H20	TOURS arrivée à 16H30
	FR7465	TOURS départ 16H55	PORTO arrivée à 18H00
DIMANCHE 04 NOVEMBRE	FR7464	PORTO départ 13H15	TOURS arrivée à 16H25
	FR7465	TOURS départ 16H50	PORTO arrivée à 17H55

LUNDI ET VENDREDI	FR7464	PORTO départ 12H15	TOURS arrivée à 15H25
	FR7465	TOURS départ 15H50	PORTO arrivée à 16H55

PROGRAMME HIVER DU 07 NOVEMBRE 2012 AU 30 MARS 2013

MAJ 02 OCTOBRE 12

LONDRES STANSTED (délesté le 26 Décembre)

MERCREDI // DIMANCHE	FR8868	STANSTED départ 06H50	TOURS arrivée à 09H10
	FR8869	TOURS départ 09H35	STANSTED arrivée à 10H00

MARSEILLE (délesté le 25 Décembre)

MARDI // SAMEDI	FR7708	MARSEILLE départ 15h25	TOURS arrivée à 16h45
	FR8869	TOURS départ 17H10	MARSEILLE arrivée à 18H30

MARSEILLE **MODIF D HORAIRE LE MARDI 04 DECEMBRE**

MARDI 04 DECEMBRE 2012	FR7708	<i>MARSEILLE départ 19H10</i>	TOURS arrivée à 20H30
	FR8869	TOURS départ 20H55	<i>MARSEILLE arrivée à 22H15</i>

PORTO

LUNDI	FR7464	<i>PORTO départ 11H30</i>	TOURS arrivée à 14H40
	FR7465	TOURS départ 15H05	<i>PORTO arrivée à 16H10</i>
MERCREDI // VENDREDI	FR7464	<i>PORTO départ 11H45</i>	TOURS arrivée à 14H55
	FR 7465	TOURS départ 15H20	<i>PORTO arrivée à 16H25</i>

PORTO : changement d'horaire du 19 Décembre au 09 Janvier le mercredi :

MERCREDI	FR7464	<i>PORTO départ 14H00</i>	TOURS arrivée à 17h10
	FR7465	TOURS départ 17h35	<i>PORTO arrivée à 18H40</i>

PORTO Vols supplémentaires : les Jeudis 20 / 27 Décembre et 03 Janvier

JEUDI	FR7464	PORTO départ 17H20	TOURS arrivée à 20H30
	FR7465	TOURS départ 20H55	PORTO arrivée à 22H00

DUBLIN à partir du 15 mars 2013

LUNDI	FR 2993	DUBLIN départ à 13h10	TOURS arrivée à 15h40
	FR 2994	TOURS départ 16H05	DUBLIN arrivée à 16h50

VENDREDI	FR 2993	DUBLIN départ à 12h40	TOURS arrivée à 15H10
	FR 2994	TOURS départ à 15H35	DUBLIN arrivée à 16H20

5 / Certification AFIS



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'aviation civile

Autorité de Surveillance Nationale
National Supervisory Authority
France, Union européenne

**CERTIFICAT DE
PRESTATAIRE DE SERVICES DE NAVIGATION AERIENNE**
Air Navigation Services Provider Certificate
N° F-2010/DSAC-O/02
(Certificat initial en date du 25 mars 2011)
RENOUVELLEMENT

En application du règlement (CE) 216/2008 du Parlement européen et du Conseil du 20 février 2008 concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence Européenne de la Sécurité Aérienne, article 8 ter, du règlement (CE) 559/2004 du Parlement européen et du Conseil relatif à la fourniture des services de la navigation aérienne dans le ciel unique européen, du règlement (UE) 1034/2011 sur la supervision de la sécurité dans la gestion du trafic aérien et des services de navigation aérienne et du règlement (UE) 1035/2011 établissant les exigences communes pour la fourniture de services de navigation aérienne, le présent certificat délivré par la Direction de la sécurité de l'Aviation civile atteste que la :

(Pursuant to the regulation (EC) 216/2008 of the European Parliament and the Council on common rules in the field of civil aviation and establishing a European Aviation Safety Agency, to the regulation (EC) 559/2004 of the European Parliament and the Council on the provision of air navigation services in the single European sky, to the Commission regulation (EU) 1034/2011 on safety oversight in air traffic management and air navigation services and to the Commission regulation (EU) 1035/2011 laying down common requirements for the provision of air navigation services, the current certificate issued by the Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile certifies :)

Société d'Exploitation de Tours Aéroport

SNC-Lavalin Aéroports
16 cours J-B. LANGLAT
51100 REIMS
France

a satisfait aux exigences requises par le règlement (UE) 1035/2011 pour les types de services définis en annexe au présent certificat et est à ce titre déclaré apte à fournir ces services.

(The certificate holder complies with the common requirements applicable to the services listed in the attached annex, and therefore certified capable of providing them.)

Le prestataire a sollicité l'application des possibilités de dérogations définies par l'article 5 du règlement UE 1035/2011. En conséquence, le prestataire bénéficie au droit de reconnaissance mutuelle au sein du ciel unique européen.

(The service provider applied for derogations mentioned in article 5 (EU) 1035/2011. As a consequence, the service provider enjoys the right to mutual recognition within the single European sky.)

Ce certificat, sauf suspension ou retrait, est valable jusqu'au :

31 décembre 2015

(This certificate, unless sooner suspended or revoked, shall continue in effect until :)

A BREST, le 27 MAR 2013

Autorité de délivrance :

Le directeur de la sécurité
de l'aviation civile certifie
YVES CARPENTIER

www.developpement-durable.gouv.fr

6/ Revue De Presse 2012

transports

La Britannique Flybe ouvre la ligne Tours-Southampton

Deux vols par semaine seront assurés, entre Tours et Southampton, par Flybe de mai à septembre. La compagnie compte transporter 4.000 voyageurs.

Cela faisait cinq ans que nous discutions avec Flybe, expliquait ce jeudi, en conférence de presse, Alain Dayan, le président Syndicat mixte pour le développement de l'aéroport (Smadait). Un président ravi d'accueillir une nouvelle compagnie pour des vols réguliers : ainsi Ryanair ne sera plus seule à proposer des vols à bas prix pour l'outre-Manche. L'offre est néanmoins différente puisqu'il s'agit ici, et, pour la première fois, d'instaurer une ligne régulière vers le sud de l'Angleterre. A partir du 16 mai, Flybe proposera deux vols Tours-Southampton deux fois par semaine (lire ci-contre).

S'exprimant en français, Ian Taylor, le directeur général de Flybe, a expliqué vouloir transporter 3.744 passagers en cinq mois, dont 70 % de Britanniques. « 1,5 million de passagers passe chaque année par Southampton, a-t-il rappelé. Beaucoup travaillent à Londres. C'est une population plutôt à l'aise. C'est sur ce bassin que l'on compte le plus de résidences secondaires en France. » Et de rappeler que, depuis trois ans, Flybe a ouvert des lignes à destination de Perpignan, Avignon ou Béziers : « Nous y sommes

toujours. La progression n'est pas exceptionnelle, mais intéressante. » Le dossier tourangeau sera réexaminé en septembre, à l'issue de ce premier essai.

L'ouverture d'un vol Ajaccio-Tours confirmé

Encore l'Angleterre, diront certains. « Nous avons eu des contacts avec l'Allemagne et Stuttgart, mais il n'est pas sûr les voyageurs auraient été au rendez-vous », a confié Gilles Darriau, vice-président de SNC-Lavalin, gestionnaire de l'exploitation de l'aéroport de Tours. On est tributaire de l'économie propre des compagnies. « Quant à savoir ce qu'il en coûtera aux collectivités : « On va faire avec ce qui est alloué dans le cadre de la délégation de service public. On espère arriver à 135.000 passagers d'ici fin 2012 et 220.000 d'ici 10 ans. » À l'issue de la conférence, l'ouverture d'un vol Ajaccio-Tours par la compagnie Corsica a été confirmée. Ces vols auront lieu tous les samedis, entre mai et septembre. Dans l'autre sens, l'avion partira de Tours, fera escale à Châteauroux, avant de gagner Ajaccio.

Cécile Lascève



De g. à d. : Ian Taylor, Alain Dayan, Gilles Darriau, Philippe Thibaut (directeur de l'aéroport).

repères

> Flybe est la plus grande compagnie intérieure du Royaume-Uni. Elle compte 83 avions et assure la desserte de 8 grandes villes anglaises au départ de Paris. Elle est présente dans 25 aéroports en France (Bordeaux, La Rochelle, Avignon, Limoges...)

> Le billet Tours-Southampton est à partir de 45 €. L'aller simple. Deux allers-retours (vols de 45 minutes) seront prévus les mercredis et samedis, du 16 mai

au 8 septembre, dans des avions de 78 places. Les réservations sont possibles depuis jeudi 19 janvier sur Internet et dans les agences de voyages.

120 personnes ont déjà acheté des billets dans les deux sens. > Southampton est situé à 1 h 10 de Londres en train. Flybe propose des correspondances pour Belfast, Dublin, Edimbourg, Glasgow, Jersey et Guernesey, Manchester et Newcastle.

Mardi 17 Mai 2012

transports

Le sud de l'Angleterre à 50 minutes de Tours

La nouvelle liaison régulière Tours-Southampton, assurée par la compagnie "low cost" Flybe, a ouvert hier. Objectif : 3.500 passagers en quatre mois.

A 12 h 20, hier, le Bombardier Dash8 de la compagnie Flybe, en provenance de Southampton, se posait sur la piste de l'aéroport Tours Val de Loire, inaugurant ainsi la liaison aérienne régulière qui mettra le midi de l'Angleterre à 50 minutes de vol de la cité tourangelles, deux fois par semaine, jusqu'en septembre.

Une quarantaine de touristes britanniques descendait de l'appareil à hélices, des passagers qui avaient payé une centaine d'euros leur trajet aller et retour.

Le directeur de l'aéroport, Philippe Thibault, se félicitait de l'arrivée de Flybe sur le sol tourangeau : « Nous travaillons en collaboration avec cette compagnie pour renforcer cette nouvelle desserte et pourquoi pas en ouvrir une autre avec Tours en 2013 », nous soufflait-il.

L'objectif affiché par les dirigeants de l'aéroport de Tours, propriété du groupe SNC-Lavalin, de diversifier les partenariats avec les compagnies aériennes, se concrétise donc avec la venue de Flybe. 3.500 passagers sont attendus sur cette ligne en quatre mois d'activité. L'aspect « méridio-



L'avion de 78 places effectuera deux rotations par semaine, les mercredis et samedis, entre Tours et Southampton, en moins d'une heure de vol. Le coût du billet aller et retour varie autour d'une centaine d'euros.

nal » de Southampton, et ses alentours (Winchester, l'île de Wight) devraient aussi séduire nombre de touristes tourangeaux. « Il y a plus de dix ans, les chambres de commerce de Touraine et de Southampton avaient noué des contacts et la TAT assurait des vols pour Southampton », nous rappelait hier

Isabelle Guérault, directrice du syndicat mixte de l'aéroport Tours Val de Loire.

Cette nouvelle ligne s'ajoute donc aux cinq liaisons régulières assurées par la compagnie irlandaise low cost Ryanair, vers Londres, Dublin, Porto, Manchester et Marseille. A fin avril, l'aéroport de Tours

avait enregistré 40.819 passagers contre 31.948 l'an dernier à la même époque (soit + 27 %). L'ambition d'atteindre les 150.000 passagers cette année, contre 121.000 l'an dernier, semble donc un objectif réaliste.

Pascal Landré

NR 3/07/12

03 : 37E 37T 37W

3

en bref

TOURS

L'office de tourisme s'installe pour l'été à l'aéroport

Depuis le 2 juillet, et pour tout l'été, l'office de tourisme de Tours, en partenariat avec InterLoire, accueille les touristes à l'aéroport Tours Val de Loire quatre jours par semaine.

Ainsi, il est désormais possible de réserver une chambre d'hôtel ou d'acheter des billets d'entrée pour les différents châteaux de la Loire, dès l'arrivée sur le sol tourangeau.

L'enjeu est de taille pour la région puisque ce sont près de 30.000 personnes qui transitent par cet aéroport durant les deux mois d'été.

Pour Carole Boyer, en charge de l'accueil des touristes, « l'objectif est d'offrir à la clientèle un accueil de qualité et non de vendre à tout prix. »



Cette touriste irlandaise a sollicité Carole Boyer dès son arrivée en France.

Jeux Olympiques à Londres : "Moi, j'y vais !"

NR - 26 juillet 2012

La NR va à la rencontre des (chanceux) Tourangeaux qui se rendent à Londres pour assister aux jeux Olympiques. Direction l'aéroport.



David exhibe fièrement ses billets pour les matchs qu'il ira voir avec ses amis.



Jessica et Méline, tout juste sorties du contrôle douanier et prêtes à décoller.

Croisés dans l'aéroport, David, Méline et Jessica s'envolent pour Londres où le coup d'envoi des jeux olympiques sera donné ce vendredi. Durant une semaine, ils vivront dans la capitale accueillant les sportifs en compétition.

David, 35 ans, est originaire de Monnaie. Il y a dix ans, il est parti à Londres où il a vécu pendant plus d'un an et demi. Depuis, il retourne chaque année dans cette ville qui lui tient à cœur.

« Début juin, j'ai décidé de partir à Londres revoir mes amis, explique-t-il. C'est un séjour

annuel pour moi ! Je prends l'avion, me rends chez mes amis et passe de belles vacances. Cette année, comme ils m'hébergent une fois de plus, j'ai décidé d'aller aux JO en leur compagnie. J'ai acheté des billets pour tout le monde. Nous irons voir trois matchs de football dont un féminin, un match de beach-volley et du cyclisme. C'est la première fois que je vais aux JO, je suis vraiment content ! »

Mais ce périple olympique a un coût. « J'ai dépensé quelques centaines d'euros pour les billets d'avion et les places pour les matchs. Mais je suis sûr que ça vaut le coup. Je suis pressé

d'y être », conclut-il, ses billets à la main.

Une première fois Outre-Manche

C'est une toute autre affaire pour Méline, 18 ans, qui part en Grande-Bretagne pour la première fois. Un peu angoissée à l'idée de monter dans l'avion, c'est moyennement rassurée qu'elle se rend dans la salle d'embarquement. Jessica, sa cousine vivant à Londres, l'accompagne.

« J'ai un peu peur de ce baptême de l'air, mais pour une semaine en Angleterre, ça vaut le coup. J'ai bien dormi hier et je suis en pleine forme : ça devrait

bien se passer », se rassure-t-elle.

« Nous allons nous rendre sur les sites des JO pour visiter les infrastructures auxquelles il sera possible d'accéder. Et, coup de chance pour nous, la flamme olympique passera juste devant chez moi. J'espère faire de belles photos ! Le but premier du voyage est de lui faire découvrir la ville et ses monuments, mais nous allons tenter d'en faire plus, en rapport avec les jeux. Profitons de l'évènement ! », ajoute Jessica, prête à embarquer.

Mandy Saunier



La Nouvelle République
Samedi 11 août 2012

tourisme

J'aime, j'aime pas !

Frances et Mickaël, 67 ans, de Manchester : « Nous ne sommes pas des touristes ordinaires puisque nous habitons ponctuellement à Tours depuis une dizaine d'années. Nous avons toujours vécu en périphérie de Manchester, et à l'âge de la retraite nous avons décidé de partir à l'étranger. Tours nous a beaucoup plu et nous avons choisi de nous y installer. Nous avons un appartement ici. Le charme de la ville et la façon de vivre des gens nous ont convertis, on est un peu tourangeaux maintenant... Il y a aussi la gastronomie : quel plaisir de manger régional ! Mais ce qui nous a conquis – surtout mon mari – c'est le vin. Étonnant n'est-ce pas ? Il y a un patrimoine tellement complet à Tours que nous souhaitons rester ici le plus longtemps possible, même si nous rentrons souvent en vacances à Manchester ! »



A l'aéroport de Tours-Nord, Frances et Mickaël attendent leur avion pour Manchester.

équipement

De nouvelles installations pour un futur envol

L'extension de l'aérogare devrait aider l'aéroport à développer une activité déjà en forte hausse en 2012.

Sur le tarmac, l'avion qui vient de transporter les joueurs du Gazélec Ajaccio venus affronter ceux du TFC ; à l'autre bout, deux avions d'affaires russes. Sans le savoir, les uns et les autres vont fouler du pied les nouvelles installations de l'aérogare, officiellement inaugurées vendredi après midi.

Tours-Southampton en sursis

Directeur général de l'aéroport Tours Val de Loire, Philippe Thibaut rappelle que les travaux ont duré un an, ont coûté 1,5 M d'€ et ont consisté en une extension de l'espace dédié aux arrivées des passagers, à l'agrandissement des salles d'embarquement, au réaménagement du hall d'accueil et à l'aménagement d'un espace restauration au sein de l'aéroport.

Ce faisant, la SNC-Lavalin, gestionnaire de la structure, estime disposer de l'outil nécessaire pour répondre aux



Au premier plan, l'avion qui vient de transporter les joueurs d'Ajaccio, en fond, l'extension de l'aérogare.

préconisations d'un cahier des charges qui a fixé la barre à 230.000 passagers transportés annuellement.

On en est encore loin. Les chiffres concernant l'année qui s'achève sont cependant prometteurs. « On se base sur une estimation de 160.000 passagers contre 121.014 l'an passé et 123.137 il y a deux ans. Cela induit un taux de progression de 38 % ce qui est le plus fort de

l'Hexagone », révèle Philippe Thibaut.

Cela s'explique par la mise en service de nouvelles lignes : Tours-Ajaccio en été et Tours-Southampton de mai à septembre. En ce qui concerne cette dernière ligne, il risque cependant de ne s'agir que d'un épiphénomène. « Nous n'avons transporté que 1.400 passagers, c'est en dessous de nos espérances, Fly be connaît

en outre de grosses difficultés qui vont conduire la compagnie à une réorganisation totale en 2013. »

Londres et Porto restent par contre des valeurs sûres avec respectivement 45.540 et 39.091 passagers transportés soit, en ce qui concerne la capitale britannique, une augmentation de plus de 7 %.

Philippe Samzun

TMV

le 28 Mai au 4/12/12

actu tours 07

TRANSPORTS

L'AÉROPORT DÉPLOIE SES AILES

Après un an de travaux, l'aéroport Tours Val de Loire a inauguré vendredi dernier ses nouvelles installations. Au total, 1,5 million d'euros ont été dépensés dans l'extension de l'aérogare. Mais le résultat en vaut la chandelle : l'espace dédié à l'arrivée des passagers a été agrandi, tout comme les salles d'embarquement. Le hall d'accueil a lui été réaménagé et un espace restauration a même été installé. Avec ses améliorations, la SNC-Lavalin, société qui gère l'aéroport Tours Val de Loire, pense maintenant pouvoir atteindre la barre de 233 000 passagers annuels, comme le préconise son cahier des charges. Il faut dire qu'à Tours, on commence à utiliser de plus en plus l'avion pour partir en vacances ou en week-end prolongé. En effet, ils devraient être environ 160 000 à avoir pris la voie des cieux en partant de Tours sur l'année 2012, contre 121 000 en 2011 et 123 000 en 2010. « Ce taux de progression, de 38 %, est le plus fort de l'Hexagone », précise même Philippe Thibaut, directeur général de l'aéroport.

Des résultats qui se justifient par



L'équipe de football d'Ajaccio a été la première, vendredi dernier, à entrer dans la nouvelle extension de l'aérogare. (Photo DR)

la mise en place de nouvelles lignes, comme Tours-Ajaccio pendant l'été, et par une progression des vols incontournables. Les trajets vers et au retour de Londres sont les plus importants avec 45 540 voyageurs annuels (+ 7 % par rapport à 2011), talonnés de très près par Porto et ses 39 091 utilisateurs.

D'autres lignes devraient, en

revanche, être supprimées comme Tours-Southampton. Mise en place pendant cinq mois entre mai et septembre, elle n'a séduit que 1 400 voyageurs, un chiffre bien en dessous de ce qu'espérait l'aéroport. Reste à savoir si une autre destination rejoindra les vols réguliers vers Londres, Porto, Marseille, Manchester, Dublin et Figari.